4e Année, N° 59 - 1er Juin 1928 — Prix : 1 fr. 50

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Communiste



SOMMAIRE :

Administration et Rédaction : 96, Quai de Jemmapes -:- PARIS (10e)

La Ligue Syndicaliste

SON ROLE

La Ligue Syndicaliste se propose :

1° De travailler à la réalisation de l'unité syndicale, à la reconstitution d'une seule C. G. T. et d'une seule Internationale syndicale ;

2° De sortir les deux C. G. T., l'une de l'ornière de la collaboration gouvernementale, l'autre de l'ornière de la collaboration politique, pour les ramener dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité est impossible ;

3° De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant le maximum d'action commune contre le patronat et contre l'Etat ;

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales ;

5° De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

SON FONCTIONNEMENT

La Ligue Syndicaliste groupe des syndiqués des deux C. G. T. et des organisations autonomes.

Elle ne peut accepter l'adhésion d'organisations syndicales.

Les ressources de la Ligue sont constituées par des cartes annuelles de membre vendues **5 francs** et par des timbres **vendus 1 franc.**

Adresser toutes communications relatives à la **Ligue Syndicaliste**, à son secrétaire : Maurice Chambelland, 96, quai Jemmapes, Paris-Xe.

LES PROBLÈMES DE LA RÉVOLUTION

LA NÉCESSITÉ DE LA LIBERTÉ

Lénine dit que l'Etat bourgeois est un instrument d'oppression de la classe ouvrière, l'Etat socialiste un instrument d'oppression de la bourgeoisie. Ce dernier serait simplement l'Etat capitaliste retourné en quelque sorte la tête en bas.

Cette conception simpliste oublie l'essentiel : la domination de classe de la bourgeoisie n'avait pas besoin d'une instruction et d'une éducation politiques de toute la masse du peuple, ou du moins pas au delà de certaines limites fort étroites. Pour la dictature prolétarienne, elle est l'élément vital, l'air sans lequel elle ne peut pas exister.

« Grâce à la lutte ouverte et immédiate pour le pouvoir gouvernemental, les masses ouvrières accumulent en très peu de temps une grande expérience politique et montent vite, dans leur évolution, d'un degré à l'autre », dit Trotsky.

Ici Trotsky se réfute lui-même ainsi que ses propres amis et partisans. Justement parce que cela est vrai, ils ont, en supprimant la vie publique, bouché la source de l'expérience politique et du progrès de l'évolution. Ou alors, il faudrait admettre qu'expérience et évolution étaient nécessaires jusqu'à la prise du pouvoir par les bolcheviks, mais qu'alors elles avaient atteint le plus haut degré et devenaient désormais superflues. (Discours de Lénine : « La Russie est plus que mûre pour le socialisme » !!!)

En réalité, c'est tout le contraire. Les tâches gigantesques auxquelles les bolcheviks se sont mis avec courage et résolution, réclamaient précisément l'éducation politique des masses la plus intensive et l'accumulation d'expérience qui n'est jamais possible sans liberté politique.

La liberté réservée aux seuls partisans du gouvernement, aux seuls membres d'un parti — fussent-ils aussi nombreux qu'on voudra — ce n'est pas la liberté. La liberté, c'est toujours la liberté de celui qui pense autrement. Non pas par fanatisme pour la « justice », mais parce que tout ce qu'il y a d'instructif, de salutaire et de purifiant dans la liberté politique tient à cela, et que la « liberté » perd son efficacité quand elle devient un privilège.

La condition que suppose tacitement la théorie de la dictature selon Lénine-Trotsky, c'est que la transformation socialiste est une chose pour laquelle le parti de la Révolution a en poche une recette toute prête, qu'il n'a plus besoin que d'appliquer avec énergie. Par malheur — ou, c'est selon, par bonheur — il n'en est pas ainsi.

Bien loin d'être une somme de prescriptions toutes faites qu'on n'aurait qu'à mettre en application, la réalisation pratique du socialisme comme système économique social, et juridique, est une chose qui réside dans le brouillard de l'avenir. Ce que nous possédons dans notre programme, ce ne sont que quelques grands poteaux indicateurs montrant la direction dans laquelle les mesures à prendre doivent être recherchées, indications, d'ailleurs, d'un caractère surtout négatif.

Nous savons à peu près ce que nous aurons à supprimer tout d'abord pour rendre la voie libre à l'économie socialiste ; mais par contre, de quelle nature sont les mille et mille mesures pratiques, grandes et petites, propres à faire entrer les principes socialistes dans l'économie, dans le droit, dans tous les rapports sociaux, là-dessus il n'y a pas de programme de Parti, pas de manuel socialiste qui donne des renseignements.

Ce n'est pas un défaut ; c'est au contraire l'avantage du socialisme scientifique sur le socialisme utopique : le système social socialiste ne doit et ne peut être qu'un produit historique, né à l'école même de l'expérience, à l'heure des réalisations, né de la marche de l'histoire vivante, laquelle, tout comme la nature organique, dont, en dernière analyse, elle est une partie, a la bonne habitude de faire naître toujours avec un réel besoin social le moyen de le satisfaire, avec le problème sa solution.

Mais s'il en est ainsi, il est évident que le socialisme, de par sa nature, ne peut être octroyé, ne peut être établi par oukase. Il a pour condition préalable une série de mesures violentes contre la propriété, etc. Ce qui est négatif, la destruction, on peut le décréter ; ce qui est positif, la construction, *non.* Terre vierge. Problèmes par milliers. Seule l'expérience est capable de faire les corrections et d'ouvrir des chemins nouveaux. Seule une vie fermentant sans entraves s'engage dans mille formes nouvelles, improvise, reçoit une *force créatrice*, corrige elle-même ses faux pas.

Si la vie publique des Etats à liberté limitée est si piètre, si pauvre, si schématique, si inféconde, c'est justement parce qu'en excluant la démocratie, elle ferme aux intelligences les sources vives de tout enrichissement et de tout progrès. (Preuve : les années 1905 et suivantes et les mois de février-octobre 1917.) Ce qui fut vrai là, au point de vue politique, l'est aussi de même au point de vue économique et socialiste.

Toute la masse du peuple doit y prendre part ; autrement, le socialisme est décrété, octroyé, du haut du tapis vert du bureau d'une douzaine d'intellectuels.

Un contrôle public absolu est nécessaire. Autrement, l'échange des expériences n'est possible que dans le cercle fermé des employés du nouveau gouvernement. Corruption inévitable. La pratique du socialisme exige toute une transformation intellectuelle dans les masses dégradées par des siècles de domination bourgeoise. Instincts sociaux à la place des instincts égoïstes, initiative des masses à la place de l'inertie, idéalisme passant au-dessus de toutes les souffrances, etc., etc...

Personne ne sait cela mieux, ne le décrit avec plus de force, ne le répète avec plus d'obstination que Lénine. Seulement, il se trompe complètement sur les moyens : décrets, puissance dictatoriale des inspecteurs d'usines, pénalités draconiennes, règne de la terreur, sont autant de moyens qui empêchent cette renaissance. Le seul chemin qui y conduise, c'est l'école même de la vie publique, la démocratie la plus large et la plus illimitée, l'opinion publique. C'est justement la Terreur qui démoralise.

Tout cela ôté, que reste-t-il ? Lénine et Trotsky ont mis à la place des corps représentatifs sortis d'élections populaires générales les soviets comme la seule représentation véritable des masses ouvrières. Mais en étouffant la vie publique dans tout le pays, il est fatal que la vie soit de plus en plus paralysée dans les soviets mêmes.

Sans élections générales, sans liberté illimitée de la presse, sans lutte libre entre les opinions, la vie se meurt dans toutes les institutions publiques, elle

devient une vie apparente, où la bureaucratie est le seul élément qui reste actif. C'est une loi à laquelle nul ne se soustrait. La vie publique entre peu à peu en sommeil ; quelques douzaines de chefs de parti, d'une énergie inépuisable et d'un idéalisme sans bornes, dirigent et gouvernent ; parmi eux, la direction est en réalité aux mains d'une douzaine d'hommes à cerveau éminent, et une élite de la classe ouvrière est de temps à autre convoquée à des réunions pour applaudir aux discours des chefs, voter à l'unanimité les résolutions qu'on lui présente — c'est donc au fond un gouvernement de coterie — une dictature, il est vrai, mais non pas la dictature du prolétariat, non : la dictature d'une poignée de politiciens, c'est-à-dire une dictature au sens bourgeois, au sens de la domination jacobine (le recul des Congrès des soviets de trois mois à six mois !!!).

...L'erreur fondamentale de la théorie Lénine-Trotsky est que, tout comme Kautsky, ils opposent la dictature à la démocratie. « Dictature ou democratie », ainsi se pose la question chez les bolcheviks comme chez Kautsky. Celui-ci se décide pour la démocratie, bien entendu, et pour la démocratie *bourgeoise*, puisque précisément il la pose en alternative par rapport au bouleversement socialiste. Lénine-Trotsky se décident au contraire pour la dictature en opposition à la démocratie, et par conséquent pour la dictature d'une poignée d'hommes, c'est-à-dire pour la dictature selon le modèle bourgeois. Ce sont les deux pôles opposés, également éloignés l'un et l'autre de la véritable politique socialiste.

Le prolétariat, s'il prend le pouvoir, ne pourra jamais, suivant le bon conseil de Kautsky, renoncer à la transformation socialiste sous prétexte que « le pays n'est pas mûr » et se vouer à la seule démocratie sans se trahir lui-même, sans trahir l'Internationale et la Révolution. Il a le devoir et l'obligation de se mettre tout de suite aux mesures socialistes de la façon la plus énergique, la plus inexorable, la plus brutale, et donc exercer la dictature, mais dictature *de classe*, non d'un parti ou d'une clique, dictature de classe, c'est-à-dire dans la publicité la plus large, avec la plus active participation, sans entraves, des masses populaires, dans une démocratie sans limites.

« En notre qualité de marxistes, nous n'avons jamais été idolâtres de la démocratie formelle », écrit Trotsky. Pour sûr, nous n'avons jamais été idolâtres de la démocratie formelle. Du socialisme et du marxisme non plus nous n'avons jamais été « idolâtres » ! S'ensuit-il donc que nous ayons le droit, à la façon de Cunow-Lensch-Parvus, de jeter au rancart le socialisme ou le marxisme quand il nous devient incommode ? Trotsky et Lénine sont la négation vivante de cette question.

Nous n'avons jamais été idolâtres de la démocratie formelle, cela ne veut dire qu'une chose : nous avons toujours fait la distinction entre le fond social et la forme politique de la démocratie *bourgeoise*, nous avons toujours fait voir l'âpre noyau d'inégalité et de servitude sociales qui se cache sous la douce enveloppe des formes d'égalité et de liberté — non pas pour rejeter celles-ci, mais pour inciter la classe ouvrière à ne pas se contenter de l'enveloppe, mais bien à conquérir le pouvoir politique pour la remplir d'un contenu social nouveau. C'est la mission historique du prolétariat, quand il arrive au pouvoir, de créer à la place de la démocratie bourgeoise une démocratie socialiste, et non de détruire toute démocratie. Or, la démocratie ne commence pas seulement dans la Terre promise, après qu'a été créée la substruction de l'économie socialiste, à titre de cadeau de Noël pour le brave populo qui aura dans l'intervalle fidèlement soutenu la poignée de dictateurs socialistes. La démocratie socialiste commence en même temps que l'œuvre de démolition de la domination de classe et de construction du socialisme. Elle commence avec le moment de la conquête du pouvoir par le parti socialiste. Elle n'est pas autre chose que la dictature du prolétariat.

Oui, oui : dictature ! Mais cette dictature consiste dans *la manière d'appliquer la démocratie*, non dans son abolition, dans des mainmises énergiques et résolues sur les droits acquis et les conditions économiques de la société bourgeoise, sans lesquelles la transformation socialiste ne peut se réaliser. Mais cette dictature doit être l'œuvre de *la classe* et non d'une petite minorité commandant au nom de la classe : autrement dit,elle doit provenir au fur et à mesure de la participation active des masses, rester sous leur influence immédiate, être soumise au contrôle du public tout entier, être un produit de l'éducation politique croissante des masses populaires.

...Tout ce qui se passe en Russie est explicable : c'est une chaîne inévitable de causes et d'effets dont les points de départ et d'arrivée sont : la carence du prolétariat d'Allemagne et l'occupation de la Russie par l'impérialisme allemand. Ce serait exiger de Lénine et consorts une chose surhumaine que de leur demander encore, dans des circonstances pareilles, de produire par magie la plus belle des démocraties, la dictature du prolétariat modèle, et une société socialiste florissante. Par leur attitude résolument révolutionnaire, leur force d'action exemplaire et leur inviolable fidélité au socialisme international, ils ont vraiment fait ce qui pouvait se faire dans des conditions si diaboliquement difficiles. Le danger commence au point où, faisant de nécessité vertu, ils cristallisent en théorie de toutes pièces la tactique à laquelle les ont contraints ces fatales conditions et veulent la recommander à l'imitation du prolétariat international comme le modèle de la tactique socialiste.

Automne 1918. ROSA LUXEMBOURG.

Le Collier de Perles

C'est au pouvoir et par l'influence sur le pouvoir, c'est en étant d'une majorité, et par l'orientation de cette majorité, qu'on peut agir sur les événements, opposer au communisme qui profite des déceptions et des carences, la réalisation des réformes et de la paix.

PAUL-BONCOUR, discours au Moulin de la Galette, 23 mai.)

*
* *

Dès cette année, nous n'avons pas de balance active du commerce extérieur par suite de la diminution des exportations de blé, lesquelles avant la guerre occupaient la première place et représentaient de 600 à 700 millions de roubles. Nous devons nous attendre à ce qu'il soit impossible d'augmenter ces exportations l'année prochaine. D'une manière générale il faut se rendre compte que pour revenir aux chiffres d'exportation d'avant la guerre il se passera beaucoup d'années.

(Rapport de SOKOLNIKOV, *Pravda*, 9 mai.)

*
* *

On cite de nombreux cas où les syndicats unitaires ont craint une désagrégation de leurs effectifs, si le désistement en faveur du radical ou du socialiste n'avait pas lieu.

...Mais pourquoi donc craindre un départ des syndiqués possédant cette idéologie?

(L. MIDOL, *Vie Ouvrière* du 18 mai.)



TOM MANN BILL HAYWOOD

William D. Haywood est mort à Moscou

C'est par une brève dépêche de Moscou relatant ses obsèques que nous apprenons brutalement la fin du bon et cher camarade Haywood, réfugié depuis 1921 en Russie soviétique.

Avec Haywood, c'est l'homme le plus représentatif de toute une période du mouvement ouvrier révolutionnaire d'Amérique qui disparaît, de ce mouvement qui, dans le temps déjà lointain d'avant-guerre, sous des noms divers et en des formes un peu différentes, mais identiques quant au fond, opposa résolument dans tous les pays à la déviation parlementaire du socialisme la lutte directe des ouvriers contre les patrons, montrant sans cesse, au delà des conflits quotidiens, le but final : la destruction du régime capitaliste et l'édification d'une société nouvelle, sans classes, régie par le travail, où les hommes seraient égaux et libres.

Fils de mineur et mineur lui-même, William Dudley Haywood était né en 1870 à Salt Lake City, dans l'Utah. A neuf ans, sachant tout juste lire et écrire, il descendit dans la mine et ne la quitta que pendant de courtes années durant lesquelles il travailla dans une ferme.

Il entreprit bientôt le tour des districts miniers voisins et, en même temps qu'il acquérait, par un incessant labeur, une solide instruction technique, il commençait sa rude besogne d'agitateur, groupant, organisant les mineurs partout où il passait.

Quand la Fédération des Mineurs de l'Ouest est créée, il en est le secrétaire adjoint, et en 1899 il est appelé à la présidence de la commission exécutive.

Alors commence une période de lutte ardente dans tout le pays minier de l'Ouest. Les mineurs, jusque-là isolés et sans défense contre le bon plaisir de leurs puissants employeurs, prennent conscience de leur force. Ils ne craignent plus de s'attaquer aux potentats de la mine parmi lesquels se trouve, au premier rang, Rockefeller. Des grèves surgissent, accompagnées d'émeutes véritables, de soulèvements de régions entières ; le point culminant est marqué par l'exécution d'un des agents les plus exécrés de la répression capitaliste, le gouverneur de l'Idaho, Steunenberg, en 1906. Haywood est aussitôt arrêté, à Denver où il réside alors, et jeté en prison avec deux autres dirigeants de la Fédération : Moyer et Pettibone. Tous trois sont inculpés de complicité morale dans le meurtre du gouverneur, et la peine requise contre eux, c'est la mort.

Mais les ouvriers ne les abandonnent pas. Une agitation commence, d'abord dans l'Ouest, mais qui, prenant d'énormes proportions, gagne vite le territoire tout entier des Etats-Unis et s'étend à l'Europe. *Cent par cent*, les travailleurs apportent leurs souscriptions qui permettront de tenir tête à la presse immonde déchaînée.

Après 18 mois de lutte sans répit, c'est la victoire : les portes de la geôle de Boise s'ouvrent devant Haywood et ses compagnons, libérés sans qu'on ait osé les juger.

Dès lors, Haywood est au cœur de toute l'activité des I. W. W. Son influence s'accroît ; elle n'est plus limitée à sa région et à sa corporation, ainsi que l'indiquent les grandes grèves qui, en 1912 et 1913, à Paterson et à Lawrence, mobilisent les ouvriers de la soie et du textile que l'American Federation of Labor de Gompers dédaigne, et secouent fortement les plus vieux Etats de l'Est.

Puis c'est la guerre, la loi scélérate sur le « syndi-

calisme criminel », les arrestations, les procès, les lourdes condamnations. Haywood parvient à s'échapper et gagne aussitôt la Russie des Soviets qui appelle alors tous les révolutionnaires authentiques.

Nous l'avions vu à Paris, dans les derniers mois de 1913, lors d'un voyage qu'il avait entrepris en Europe pour tâcher de rétablir sa santé fortement ébranlée par sa dure vie d'agitateur. Je le retrouvai à Moscou où il arriva précisément lors du congrès constitutif de l'I. S. R.

On sait que Lénine, dans sa critique du « communisme de gauche », avait énergiquement combattu la tactique de désertion des syndicats dirigés par les réformistes ; il fallait, au contraire, y rester, y lutter et les gagner à l'action révolutionnaire. Nous, les syndicalistes révolutionnaires de France, nous étions d'accord avec Lénine sur ce point ; Tom Mann et Foster qui défendaient eux aussi cette conception en Angleterre et aux Etats-Unis, reçurent par là un sérieux appui. Haywood, lui, ne pouvait pas se résoudre à l'accepter. Il avait été trop mêlé au mouvement des I. W. W., il lui appartenait trop d'esprit et de cœur pour pouvoir admettre qu'une autre tactique de lutte fût possible. Je crois qu'il en fut très malheureux et je crois aussi qu'il ne put jamais s'adapter aux conditions de sa vie nouvelle en Russie soviétique.

Il n'avait de bon temps que lorsque Tom Mann était là. Bien que largement son aîné, Tom Mann doué d'une géniale sociabilité qui le met à l'aise partout, réussissait à l'animer, à l'entraîner, et c'était un bien réjouissant spectacle de rencontrer ces deux vétérans, désormais inséparables, entrer au logis chargés des victuailles qu'ils venaient d'acheter pour leur popote commune.

A voir ce bon géant, « Big Bill » ainsi que chacun l'appelait, isolé, désœuvré, désorienté dans le labyrinthe des organisations soviétiques, on avait l'impression qu'il gardait au fond de lui-même la nostalgie de ces foules ouvrières d'Amérique qu'il avait élevées à la conscience de classe et au milieu desquelles il avait si longtemps combattu.

A. Rosmer.

Parmi nos Lettres

L'autonomisme alsacien.

Airelle s'est décidé à nous écrire une de ses longues lettres de jadis ; détachons-en la partie relative à l'autonomisme alsacien :

Je crois que dans l'autonomisme alsacien, plusieurs courants se réunisssent :

a) Il y a des Alsaciens qui aimeraient mieux être Allemands que Français, par exemple parce qu'ils sont Allemands d'origine, ou parce que leurs parents l'étaient, parce qu'ils ont de l'autre côté du Rhin leur famille, leurs amis, leurs relations. De quelle force est cet élément, je l'ignore, mais je ne pense pas que ce soit le plus important de ceux qui s'opposent à la fusion de l'Alsace dans l'unité française.

b) Il y a les cléricaux alsaciens qui ne veulent pas du laïcisme français, de la séparation, de l'école neutre, des lois contre les congrégations. Le cléricalisme est très puissant en Alsace. Il suffit qu'une partie de ses représentants prennent parti pour l'autonomisme d'une façon ouverte et qu'une autre partie, sans s'engager, lui témoigne quelque bienveillance, pour que l'autonomisme se trouve solidement appuyé.

c) Il y a les fonctionnaires alsaciens. Leur cas est complexe. En premier lieu, ils ont vu venir d'un mauvais œil les fonctionnaires d'origine française, qui les ont parfois évincés ou placés dans une condition inférieure à celle qu'ils possédaient sous le régime allemand. En second lieu, l'annexion à la France a apporté des modifications, pas toujours très goûtées du personnel, dans le fonctionnement des administrations (Un cousin à moi, employé de chemin de fer, se plaignait de la paperasserie introduite par les Français dans son service.) En troisième lieu, les fonctionnaires allemands jouissaient d'une situation supérieure, au point de vue matériel, à celle des fonctionnaires français de même ordre et la complète assimilation pouvant se faire à leur détriment, il est compréhensible qu'ils la repoussent.

d) Il y a l'intérêt matériel de certains bourgeois, petits ou gros, que l'annexion à la France a lésés, leur faisant perdre leurs clients ou leurs fournisseurs, ou leur amenant des concurrents. La substitution des lois françaises aux lois allemandes (d'avant-guerre) a pu aussi porter préjudice à ces éléments. (Mon cousin me citait le cas d'un paysan vivant de la récolte de ses fruits, et qui se plaignait que la loi française l'eût livré à l'exploitation des distillateurs.)

d) Il y a, enfin, la question des langues. Le français est la langue officielle. Or, si la plupart des bourgeois le connaissent plus ou moins, tout en parlant généralement le dialecte ou l'allemand, la masse populaire, sauf dans les petits coins d'Orbey-La Poutroye et de Saales-Schirmeck, l'ignore presque complètement. On la gêne en lui imposant l'usage d'une langue étrangère ou en entravant celui de la langue indigène. Prétendre distinguer l'allemand du dialecte me paraît vain. L'allemand est la langue écrite des gens qui parlent le dialecte, ou, plus exactement, les dialectes.

Voilà, brièvement résumé, le tableau des sources où s'alimente l'autonomisme. Il faut, maintenant, examiner l'attitude que doivent prendre vis-à-vis de ce mouvement communistes, socialistes, syndicalistes. Ni l'attitude des S. F. I. O., ni celle des S. F. I. C. n'ont mon approbation. Les premiers attaquent l'autonomisme en patriotes français, avec des arguments d'union sacrée. Ils agissent, sur ce terrain, en vrais poincaristes. Les seconds essaient d'utiliser l'autonomisme pour des fins démagogiques. Remarquons, toutefois, qu'en dépit de leur formule « on ne se présente pas contre un emprisonné », ils ont opposé des candidats à Rossé et à Ricklin.

Au lieu de suivre l'un ou l'autre des partis qui divisent la classe ouvrière, je pense que nous n'avons tout simplement qu'à rester nous-mêmes, qu'à distinguer, dans les éléments qui constituent l'autonomisme, ceux qui s'accordent avec nos principes et avec nos revendications, et ceux qui s'y opposent.

Partisans de la lutte de classe, nous considérons les querelles de patrie et de religions comme néfastes à la cause ouvrière.

Il est des Alsaciens qui regrettent l'époque où leur pays était rattaché à l'Allemagne. Mais quand l'Alsace était l'Allemagne, d'autres Alsaciens, pour des motifs identiques, regrettaient d'être séparés de la France. Entre les uns et les autres, nous ne pouvons qu'être neutres. Nous préconisons la disparition des barrières entre France et Allemagne, la fin des Etats impérialistes, l'Internationale. N'est-ce pas la seule solution qui puisse satisfaire à la fois les deux partis ?

Les cléricaux alsaciens, s'appuyant sur la masse des paysans croyants, entendent conserver les privilèges que leur accordait l'ancien régime. Nous sommes, nous, pour la neutralité de l'Etat et de l'école. Nous estimons que la religion est affaire de conscience individuelle. Française, allemande ou autonome, nous désirons une Alsace laïque. Mais nous ne comptons pas sur Poincaré et sur ceux qui soutiennent sa politique en Alsace pour nous la donner

Les fonctionnaires alsaciens ne sont pas d'accord entre eux. En cela ils ressemblent à leurs confrères de l'intérieur. Mais, tandis que ceux-ci se disputent entre catégories ou entre unitaires ou confédérés, ceux-là se chamaillent entre immigrés et indigènes. Pas plus là-bas qu'ici nous ne pouvons approuver les querelles qui mettent aux prises les travailleurs entre eux. Ces discordes ne peuvent profiter qu'aux maîtres. Nous sommes pour l'union, pour l'organisation et les revendications communes.

Nous ne pouvons entrer dans l'examen des intérêts particuliers lésés ou favorisés par le retour de l'Alsace à la France, le transfert des douanes des Vosges au Rhin, l'application d'une législation nouvelle, la susbstitution de l'immigration par l'Ouest à l'immigration par l'Est. Il est évident que des gens ont perdu ce que d'autres ont gagné.

Il va de soi que les premiers ont sujet de se plaindre et les seconds sujet d'être satisfaits. Nous croyons que l'application de notre programme, qui comporte la fin des guerres et de la concurrence, est l'unique moyen d'assurer chacun contre cette sorte d'aléas.

La seule question que la doctrine commune à tous les partisans du socialisme ouvrier ne résolve pas d'emblée est celle des langues. Je pense, toutefois, que la solution la plus conforme à nos idées internationales est celle qui consiste à laisser chacun libre de parler comme il lui plait. La langue officielle d'un groupement ou d'une commune doit être celle que parle la majorité de la population. C'est en cette langue que doit se faire l'enseignement dans les écoles, si l'on veut qu'il ait son plein effet. L'autre langue doit être employée et étudiée comme langue secondaire. Le temps montrera laquelle des deux prendra le pas sur l'autre.

***

Belle préparation au front unique ! Encore quelques remarques de Giauffret sur les élections :

Comme vous le dites, les élections, pour nous, c'est du second plan. Mais ce qui nous intéresse surtout, c'est de savoir quelles répercussions l'attitude électorale des socialistes et des communistes va avoir sur la scission ouvrière. Je pense que les uns et les autres peuvent à présent se démontrer abondamment qu'ils ont fait le jeu de la réaction la plus avérée — et je crois qu'ils n'y manquent pas. Les quelques socialistes — ouvriers — avec qui j'ai pu causer sont furieux contre les communistes et ils pensent tout bonnement que ce résultat a été voulu par les Russes pour donner un gage aux banquiers français. Les communistes ne sont pas moins de mauvaise humeur et le couplet à la trahison jaillit spontanément. Belle préparation au front unique !

A entendre les uns et les autres, il semble que l'ennemi soit bien plus le frère du parti opposé que le bourgeois. Le malheur est que c'est avec cette mentalité acrimonieuse que tous se retrouveront aux syndicats et cela n'aidera pas à reformer l'unité syndicale. Et pourtant, hors d'elle, on ne peut envisager de plus en plus qu'asservissement.

Plus je réfléchis, plus je crois que l'essentiel du problème de la révolution sociale réside dans le contact étroit, intime entre les masses et les minorités révolutionnaires (que ces minorités portent le nom de parti ou de syndicat) ; seul ce contact étroit peut amener à jeter les masses dans l'action et peut éviter les inutiles coups de main voués à la répression. C'est ce contact étroit que la bourgeoisie s'efforce avec succès de briser chaque jour — ce qui nous dicte le plus urgent devoir révolutionnaire : être vraiment des unitaires.

***

Les Bêtises de Coty. Dans son roman-feuilleton du *Figaro*, Coty a consacré un chapitre au communisme dans l'Indre et raconté quelques histoires invraisemblables sur nos camarades Thomas et Rouquet. Une lettre de Thomas montre ce que valent les renseignements de Coty :

Il y a eu à Niherne, sur 331 votants, 121 voix communistes et 45 socialistes. Donc une majorité d'extrême-gauche. Y suis-je un peu pour quelque chose ? C'est possible. En tout cas, je n'ai mené personne au scrutin par la promesse de « coudre dans le même sac et de jeter à l'eau » MM. Poincaré, Renaudel, Herriot et le candidat modéré Pâtureau-Mirand.

J'ai bien déclaré, en faisant la contradiction à ce dernier, que nous mettions dans le même sac les anciens cartellistes et le Bloc national, mais je n'ai point du tout parlé de les jeter à l'eau, nos rivières sortant déjà trop souvent de leur lit.

Quant à mes camarades Pierrette et Henriette Rouquet, elles n'ont signé aucune affiche, ni contre Herriot, ni contre un autre, pendant la période électorale. L'informateur du parfumeur Coty a sans doute visé l'affiche annonçant le meeting du Syndicat de l'Enseignement de l'Indre contre les poursuites intentées à H. Alquier et Marie Guillot et qui donnait P. Rouquet, Ballereau et moi comme orateurs, mais ce meeting est vieux de trois ou quatre mois.

Dans les Landes. Encore un coup d'œil sur les élections :

Nous sommes dans un département où la démocratie a encore de beaux jours, avec, pour 4 sièges, 4 élus radicaux-socialistes, opposants plus ou moins décidés à Poincaré. C'est l'illusion des rouges que connaissaient avant la guerre maints autres pays. Cela, socialement, présente tout de même un progrès : influence réduite du clergé et des propriétaires de métairies dont les candidats ont échoué.

Que reste-t-il là-dedans pour la classe ouvrière ? Quelles miettes saisit le prolétariat de ce festin radical ?

Les socialistes n'avaient présenté aucun candidat, pour ne pas gêner les radicaux. Il y a eu chez eux quelques résistances, mais très rares. Par contre, l'on a vu l'Union confédérée de l'Adour entreprendre une tournée chez les métayers et faire venir à ses réunions les députés radicaux qui s'engageaient à voter à la Chambre un projet de statut nouveau du métayage présenté par Désarménien. Pendant la campagne proprement dite, la coalition a été plus nette encore et l'on ne conçoit plus ici de propagande syndicale confédérée qui ne serait destinée à faire le jeu des députés radicaux. Voilà comment juge l'opinion la moins avertie, si bien que l'idée même du syndicalisme n'en sort nullement grandie.

L'on a vu aussi le plus terrible des bolchevisateurs de ces années-ci, exclu pour un an à cause d'autres histoires, devenir l'agent électoral du candidat radical.

Les communistes ont présenté quatre prolos du Boucau et de Tarnos, qui ont gagné dans les 1.200 voix sur les élections de 1924. Ils ont fait avec de petits moyens une campagne propre. La tache rouge du Boucau-Tarnos, qui est en partie dans les Landes, s'est maintenue, mais sans s'étendre beaucoup. Ailleurs, les ouvriers, non organisés, marchent en général pour les bourgeois, sauf où il y a de petits noyaux et des précédents de propagande. En particulier, la région forestière d'Ygos a donné pas mal de voix aux communistes. En somme, tant qu'il y aura dans les Landes du métayage (et c'est pour de longues années), les communistes gagneront des voix, sans avoir même d'organisations. Avec la présence du Boucau, c'est le seul point d'appui pour la lutte des classes. Encore ne faudrait-il pas dériver cette force au profit de la bourgeoisie radicale. Voilà les petits progrès locaux qui nous empêchent de rougir trop de notre coin.

***

La révocation de Radek. Quelques précisions, par un camarade de Bruxelles, sur les conditions dans lesquelles la Section bruxelloise du personnel enseignant adopta sa protestation contre la révocation de Radek :

Le Drapeau Rouge *du 29 avril s'est contenté d'y faire allusion en insultant des camarades du syndicat de paresseux et d'incapables. Ahurissante argumentation !*

Le journal de Jacquemotte se garde de dire à ses lecteurs que l'ordre du jour en question fut présenté par le camarade Van Hamme qui, révoqué comme communiste de ses fonctions d'instituteur, a figuré pour cela seul parmi ses candidats aux dernières élections législatives, mais il convient de reconnaître au Drapeau Rouge *la triste franchise de déclarer tout net que la révocation de Radek est entièrement justifiée : quand on a essayé de soulever les élèves d'une Université dont, par surcroît, on est recteur, contre la première république ouvrière et paysanne du monde, on ne mérite, au moins, qu'un sort pareil. Pas un de ses fidèles n'a pris sur lui de tenir un tel langage à la séance.*

Mais un des opposants officiels en a tenu un autre. Il s'est abstenu de voter l'ordre du jour pour ne pas confondre sa voix avec la voix des camarades socialistes, car l'ordre du jour que, du reste, il approuve, en soi, d'un bout à l'autre, et sans réserve, est compromis si un seul réformiste n'en est pas adversaire. S'est-il embarrassé de ce scrupule quand on a fait voter, sans opposition, sur l'initiative des communistes, des protestations contre le fascisme, la terreur blanche, la guerre au Maroc et en Syrie, que sais-je encore ?

Une discussion se fût nécessairement produite entre révolutionnaires et réformistes si un essai eût été fait d'étendre et d'amender la protestation de telle manière que les victimes, socialistes et socialistes révolutionnaires, de la répression des bolcheviks, y soient aussi en cause, sans distinction.

On eût pu dire peut-être alors qu'il s'agissait de ne pas tomber dans le piège. Mais point de trace d'une tentative semblable.

Le Communiste traduit le sectarisme de cet abstentionniste original d'une manière non moins naïve : à le lire on n'a le droit de protester qu'en s'installant dans sa chapelle, qu'en fréquentant ses réunions, qu'en partageant ses points de vue sur tout le reste. Il s'attribue le monopole de ce genre de protestations. Mais il n'est pas tout le mouvement révolutionnaire, tant s'en faut.

*
* *

Redoublement de centralisation.

Nous avons donné l'essentiel de la résolution de l'I. S. R. sur la question française, nous réservant de la commenter sérieusement en rendant compte de ce Congrès, ce que Chambelland fera dans le prochain numéro. Notons dès maintenant quelques observations qui nous ont été faites :

Je vois dans la R. P. du 1er mai, la résolution de l'I. S. R. sur la question française. Il me semble que ça mérite tout autre chose que de se réjouir que Monmousseau ait eu la tête lavée à Moscou.

C'est un redoublement de la centralisation et des pouvoirs de la bureaucratie syndicale qu'on préconise.

Il faudrait traiter à fond cette question de la centralisation syndicale. Déjà, les articles de Fimmen en janvier et février auraient dû nous amener à le faire.

Comment veut-on que nos idées se propagent si nous nous refusons à les exposer ou si nous remettons toujours au lendemain pour le faire ? Un mot rigolo peut venir à l'appui, mais il ne remplace pas l'accrochage sérieux sur le fond.

*
* *

Le prolétaire « dictateur » qui n'ose se plaindre

A propos de l'extrait du discours de Staline, que nous avons donné dans le numéro du 1er mai, relatant l'histoire d'un enquêteur officiel au Donetz qui ne put obtenir que cette réponse des mineurs : « Nous ne vivons pas mal du tout » :

La citation de Staline dans la Pravda *sur le refus de se plaindre des mineurs du Donetz est tout à fait frappante. Il faudrait y revenir. Peut-être publier tout le discours.*

Certes, cela démontre la difficulté pour les délégations étrangères de voir et de comprendre quelque chose, mais cela démontre, à mon avis, quelque chose de beaucoup plus important.

Cela montre sur le vif l'insensé régime de terreur bureaucratique qui règne sur **le prolétaire « dictateur »**.

*
* *

Les revendications des Cheminots.

Les cheminots confédérés viennent de tenir leur congrès, les cheminots unitaires vont tenir le leur ; mais il ne semble pas qu'un programme précis de revendications soit près de rallier les efforts de l'ensemble des cheminots. Les remarques suivantes d'un de leurs militants ne sont que trop justes :

Les revendications et la situation actuelle des cheminots ? Voilà une question sur laquelle il y a tant à dire et que tant de nos militants traitent plutôt du point de vue de l'intérêt de l'organisation (quand ce n'est pas de l'intérêt personnel) que du point de vue de l'intérêt général.

Dégagé des formules démagogiques et traité en dehors des considérations personnelles de « places » ou de « fonctions », le problème des revendications pourrait être posé de telle façon qu'il rallie la grosse majorité des cheminots. Malheureusement, chacune des deux Fédérations étudie les problèmes en cours non pas dans le cadre des possibilités et de l'opportunité, mais dans le sens d'une opposition systématique aux solutions et aux méthodes préconisées par l'autre. De même l'agitation et l'action (ou le semblant d'action) sont menées non pas dans le but de faire aboutir un programme, mais surtout dans l'espoir, passe-moi l'expression, d'emmerder la Fédération voisine et on se réjouit plus de l'avoir « eue » qu'on ne serait satisfait d'avoir fait plier ministre ou Compagnies.

La question longtemps encore sera d'actualité, et longtemps encore le programme revendicatif restera une manifestation platonique de la volonté impuissante d'un prolétariat divisé.

*
* *

L'égalisation des salaires.

Un camarade nous signale un exemple caractéristique de l'opposition des « couches supérieures » à l'égalisation des salaires :

On procède actuellement au recensement de la circulation sur les routes. Ce sont les cantonniers et chefs cantonniers qui font cela, ce qui leur vaut une indemnité calculée d'après un barême assez compliqué, mais qui est assez élevé. Trouvant que c'était trop, tous les ingénieurs des Travaux publics du département, leurs supérieurs directs, leur ont, d'eux-mêmes et sans se donner le mot, payé des indemnités inférieures à celles prescrites. Il a fallu un ordre formel de l'ingénieur en chef pour que les ingénieurs des Travaux publics se décident, tout en maugréant fort, à payer aux cantonniers la totalité de ce qui leur était dû.

*
* *

Les apparitions de Ferdrupt.

D'une lettre des Vosges :

Ce qui a fait plus de bruit que les élections, dans la région, ce sont les apparitions de Ferdrupt.

Une jeune fille de 13 ans, cherchant des pissenlits, a vu la Vierge. Elle la voyait tous les soirs, de 4 à 5. Une foule de badauds, attirés par l'espoir d'un miracle ou simplement par la curiosité, s'amassaient pour la regarder dévider son chapelet.

Bien des gens d'ici y sont allés. Les discussions étaient amusantes. Selon les uns, c'était vrai, selon les autres de la blague. Le miracle attendu ne s'est pas produit. Un aveugle de guerre était venu, paraît-il, mais, bien qu'il se soit senti mieux (?), il n'a pas recouvré la vue. Un petit gamin idiot et muet est resté muet et idiot.

Les croyants, ne pouvant invoquer de plus sérieuses merveilles, se rabattaient sur ce qu'ils pouvaient : Malgré la pluie, les cierges de la jeune fille ne s'éteignaient pas, ses vêtements n'étaient pas mouillés. Les incroyants contestent : ils ont vu les cierges s'éteindre, la pluie mouiller la gamine. La plus belle parole que j'aie entendue est celle d'un commerçant : « Eh bien, oui, on était mouillés, mais pas selon la pluie qui tombait. »

Tu vois que les amateurs de miracles savent se contenter de peu. Mais, dans dix ans, qui sait si tout cela n'aura pas grandi, grossi et si Ferdrupt ne fera pas concurrence à Lourdes ! En attendant, il paraît que les dons affluent de tous les pays chez les parents de la jeune fille (ses grands-parents plutôt, car son père est un « roulant », un vagabond), et il paraît aussi qu'une bonne dame offre la forte somme pour élever une statue de marbre à la Vierge au lieu des apparitions.

Vous proclamez, comme un but à atteindre, la réannexion à la France de ses deux anciennes provinces. Mais ce serait un acte de violence comme il le fut en 1871, mais en direction opposée. Les Français subissaient alors la violence des Allemands vainqueurs ; aujourd'hui ce seront les centaines de mille d'Allemands immigrés en Alsace, qui subiront de ce fait la violence du vainqueur français.

Pour les socialistes, il n'y a qu'une solution juste et en même temps pratique : l'autonomie complète des deux provinces devant constituer à l'avenir un Etat tampon entre l'Allemagne et la France.

C. RAKOVSKY.

(*Les Socialistes et la Guerre* ; discussion avec Charles Dumas ; mai 1915).

CHEZ LES PÊCHEURS BRETONS

Les Thoniers vont partir

Les ports bretons, dont l'activité très ralentie l'hiver renaît avec les beaux jours, vont bientôt vivre d'une vie intense. Courant mai-juin, le chalut pratiqué pendant la mauvaise saison et le maquereau que les dundées de Douarnenez pêchent sur les côtes anglaises vont cesser ; il va falloir se préparer pour l'été. La sardine et le thon, sur lesquels le marin compte beaucoup pour essayer de boucler son budget annuel, n'attendent pas.

Les quelques jours qui sépareront les deux pêches seront employés à la toilette et à l'armement des barques. Les thoniers, ceux qui ont passé l'hiver sur les vases des arrière-ports comme ceux qui n'ont pas chômé depuis novembre, seront échoués et tout l'équipage s'occupera à les remettre à neuf pour la campagne prochaine. Les réparations terminées, les peintures refaites, les voiles et les cordages revus et mis en place, les diverses provisions embarquées, toute la flottille, habillée comme pour un jour de fête, partira pour le golfe de Gascogne à la recherche du poisson au ventre argenté.

Développement de la pêche du thon

Dans les monographies publiées par la *Révolution Prolétarienne* sur la grève de Douarnenez (janvier 1925) et le conflit de Penmarch (juillet 1927), nous avons surtout examiné la situation, les conditions de travail et le gain des pêcheurs sardiniers et des ouvrières et manœuvres d'usines. Nous n'y reviendrons pas et bornerons cette étude à la pêche du thon.

Un coup d'œil sur le passé. La pêche au thon par les marins de la côte bretonne est loin d'être nouvelle. D'après M. Dupouy (*Revue de Paris*, octobre 1913) « dans son volumineux et savoureux *Traité des pesches* qui date de 1769, Duhamel de Monceau en parle comme d'assez vieilles choses : Il distingue, ainsi qu'on le fait aujourd'hui, le thon méditerranéen, l'énorme thon rouge qu'on pêche à la senne ou à la madrague depuis le temps des pêcheurs hellènes ou siciliens, du thon blanc ou germon, dix ou vingt fois plus petit (son poids n'excède guère 15 kgr.), qu'on pêche, aujourd'hui comme au XVIIIe siècle à la ligne traînante sur toute l'étendue du golfe de Gascogne. »

« Il y a environ quatre-vingt-dix ans que les hommes de Groix pêchent le thon. Ils l'ont appris des « gens de Rochefort », comme ils disaient, qui pratiquaient cette pêche à quelque quatre-vingts ou cent milles de terre ».

Mais c'est depuis cinquante ans surtout que la pêche du thon a pris un grand développement et d'année en année le nombre de thoniers a augmenté, surtout dans les ports du Finistère.

Avant 1906 seuls les ports de La Rochelle à Groix armaient pour le thon ; ceux de l'ouest ne connaissaient pas cette pêche, et tous les marins ne faisaient que la sardine ou le maquereau l'été.

Puis, peu à peu, l'exemple de Groix, qui est le grand port d'armement pour le thon, d'Etel, de La Rochelle, dont les bateaux venaient vendre leur pêche principalement à Concarneau, où les prix étaient sensiblement plus élevés qu'ailleurs, a été suivi. Des pêcheurs finistériens se sont embarqués à La Rochelle ou aux Sables d'Olonne et ont appris à pratiquer cette pêche. De plus, la crise sardinière favorisa beaucoup ce développement. Les mauvaises années qui se succédèrent au début du siècle, le faible gain que laissèrent même des années d'abondance, comme 1912, firent que de nombreux marins abandonnèrent la sardine pour le thon. En même temps, la vente des conserves de thon s'étendant de plus en plus, presque toutes les usines de la côte bretonne se mirent à en travailler. Les prix montèrent et le pêcheur sardinier qui n'arrivait pas à vivre voyait le thonier, sans plus de fatigue ni de risques, faire de bonnes pêches et surtout de bonnes ventes. Les petits bourgeois des ports virent là un revenu certain et facile, achetèrent des bateaux ou, à plusieurs par actions, en firent construire de neufs dans les divers chantiers de la côte.

Et aujourd'hui, l'on constate que les vieux ports d'attache des thoniers, La Rochelle, les Sables d'Olonne et Groix, sont lentement abandonnés au profit des ports bretons de l'ouest où se fait la vente.

Groix qui comptait 272 bâteaux en 1913 n'en a plus que 227 en 1927. Concarneau en avait un seul, *L'Avenir*, en 1906 ; il voit sa flottille augmenter très vite : 39 en 1913, 57 en 1920 et 99 en 1927, auxquels il faut ajouter 8 bateaux étrangers qui ont un équipage concarnois.

De 1908-1909 à 1913, les armateurs de Concarneau, pour aller plus vite, achetèrent à bon compte dans les ports de la Manche de vieux chalutiers qui, trop lourds, n'ayant pas assez de vitesse, ne répondaient pas tout à fait aux conditions de la pêche.

L'an dernier, il y eut 16 unités nouvelles et l'été prochain la flottille concarnoise grossira encore de sept nouveaux dundées.

Douarnenez qui, en 1906-1907, n'avait aucun thonier, en comptait 9 en 1923, 11 en 1920 et 90 en 1927.

Cette augmentation de 79 bateaux en sept ans est fantastique. Elle s'explique en partie par le fait que dpuis cinq ou six ans, à Douarnenez, ces barques ne restent plus inoccupées l'hiver et font la pêche au maquereau, qui a été d'un assez bon rapport jusqu'en 1927, pendant tout le printemps.

Dans les ports vendéo-bretons, qui sont par ordre d'importance, si l'on ne tient compte que du nombre des dundées qui font la pêche au thon : Groix, Etel, Concarneau, Douarnenez, les Sables d'Olonne, La Rochelle, l'Ile d'Yeu, Lorient, etc... on estime à neuf cents environ le nombre de thoniers. Y aura-t-il augmentation sensible dans les années à venir ? C'est peu probable, vu le prix élevé du bateau, — avant-guerre, il revenait, prêt à prendre la mer, de 18.000 à 20.000 francs, — il coûte aujourd'hui 140.000

francs au minimum ; et le gain qui tend à diminuer (en 1927 il a baissé de 33 % par rapport à 1926.)

Le bateau, la pêche

Le thonier ou dundée est un beau bateau solide et naviguant bien. Il ressemble à un yacht, mais « en plus robuste et à peine moins gracieux ». La vitesse qu'il peut donner a une grande importance, car le thon est un poisson qui, par temps brumeux, se gâte vite et l'on voit assez souvent toute une pêche perdue avant le retour au port. Ce bateau mesure de 11 à 14 mètres de quille, de 16 à 17 mètres de tête en tête, 5 à 6 mètres 50 de largeur et jauge net de 22 à 35 tonneaux. En pleine marche, il a une grand'voile et un dundée (ou tap-cul) surmontés d'une flèche à deux ou trois focs.

Quelques-uns, rares, ont un moteur qui leur sert par temps calme. Il est bien certain que ce moteur permet de pêcher et d'arriver plus tôt à terre, sauvant parfois ainsi leur poisson. Mais la grande distance des lieux de pêche leur occasionne de grosses dépenses d'essence et fait que le gain de ces bateaux n'est pas plus élevé que celui de ceux qui ne marchent qu'à la voile ; c'est pourquoi l'usage du moteur ne se répand pas.

La durée d'un thonier est de 20 à 30 ans. Il appartient à plusieurs actionnaires : quatre ou cinq avant-guerre, jusqu'à seize aujourd'hui. Très rares sont les patrons pêcheurs propriétaires de leur barque ; généralement ils ont simplement une action.

*
* *

L'équipage se compose de cinq hommes et un mousse ; la pêche se pratique de fin juin au 15 octobre pour les dundées de grande taille. Les plus vieux ou les plus petits sont obligés de désarmer fin septembre.

Dans l'Océan Atlantique on prend le thon à la ligne. Chaque bateau a dix-sept lignes qu'il traîne dans son sillage, parallèlement à la quille. Ces lignes, fixées à deux longues perches de vingt mètres appelées tangons, situées de chaque côté du grand mât, sont de longueurs différentes pour éviter qu'elles ne s'embrouillent : sept lignes sur chaque tangon, cinq longues de 50 à 70 mètres et deux courtes de 15 à 20 mètres qui, lestées, se placent sous les autres. A l'arrière, deux ou trois lignes de 10 à 12 brasses.

La pêche est impossible par temps calme, la vitesse doit être de quatre à cinq milles à l'heure. Les lignes sont armées d'hameçons doubles avec, comme appât, de la paille de maïs ou, mieux, du crin blanc et brillant. Le thon, très vorace, en voyant sautiller et briller l'appât à la surface de l'eau se précipite pour le saisir et se fait prendre.

Les lieux de pêche et la distance parcourue sont très variables, car le poisson remonte constamment vers le nord. Lors de la première marée, qui dure de 12 à 15 jours, rarement moins, les bateaux vont à la hauteur du cap Finistère, 300 à 350 milles au large. Plus tard, juillet, août, septembre, ils se rapprochent des côtes françaises et sont à 80 ou 200 milles à la hauteur de Bordeaux, Belle-Isle, Ouessant. Les marées sont alors plus courtes, de 8 à 10 jours, parfois moins ; quand la pêche est bonne et que les vents sont bien portants, on a vu, mais c'est là l'exception, certains thoniers ayant quitté le port un lundi matin revenir le vendredi ou samedi suivant avec une forte pêche, effectuant ainsi leur campagne en cinq ou six jours.

A la fin de la saison, les bateaux remontent jusqu'au 50e parallèle de latitude Nord et restent plus longtemps en mer : quinze, dix-huit et même vingt-et-un jours parfois. A cette époque, l'équipage double les vivres et n'est pas souvent pris au dépourvu.

En moyenne, chaque thonier fait huit sorties (quelques-uns arrivent à en faire neuf) de dix à douze jours pendant la saison. Pour se rendre, le bateau met de deux à quatre jours (jamais moins de deux jours), autant pour le retour. La pêche dure quatre, six, huit jours, parfois plus ; cela est aussi variable que les quantités prises. En période de bonne pêche, au bout de trois ou quatre jours, celle-ci est faite.

Voici les chiffres, qui n'ont d'ailleurs qu'une valeur indicative, d'une pêche moyenne l'an dernier : Première marée (départ le 23 juin) : 13 jours, 150 poissons ; deuxième : 7 jours, 250 ; troisième : 10 jours, 220 ; quatrième : 12 jours, 120 ; cinquième : 11 jours, 250 ; sixième : 14 jours, 300 ; septième : 15 jours, 80 ; huitième : (retour 5 octobre) 13 jours : 200 (1).

Il est bien difficile de donner des chiffres, même approximatifs, sur la pêche. Parfois le bateau vient à terre avec quelques poissons seulement, parfois avec 500, 600, 700. Certains jours, il en prendra 2 ou 300 (bonne pêche); d'autres, de 80 à 100 (pêche moyenne); et souvent il n'en verra pas du tout.

*
* *

La vie à bord est plutôt monotone, à l'aller et au retour. Deux hommes font le quart. Les autres s'occupent comme ils peuvent, lisent (peu en général), bavardent ou bricolent. Au départ, pendant deux ou trois repas, l'équipage a des vivres frais ; ensuite, il vit de conserves et de légumes secs jusqu'à ce que le premier poisson vienne à bord. A partir de ce moment et jusqu'au retour, dans presque tous les bateaux, les hommes ne mangent que du thon matin et soir.

Pendant la pêche, le travail ne manque pas. Aussitôt pris, le poisson est piqué à la tête, saigné, vidé tout de suite autant que possible et suspendu par la queue à des barres de bois placées au milieu du pont. Il faut que la pêche soit bien abondante pour que le nettoyage du thon, qui craint beaucoup la chaleur et surtout la brume, ne se fasse que le soir.

La vente au port

Le bateau est au port. A l'heure de la vente (quatre ou cinq fois dans la journée), les acheteurs vont à bord, examinent le poisson : grosseur, fraicheur et, la visite terminée, patrons de barque et usiniers se rendent à la criée au thon où la vente a lieu aux enchères.

Dans tous les ports (sauf Douarnenez où les pêcheurs de la localité vendent au poids), la vente se fait à la douzaine. Le poids semblerait plus logique, mais tout compte fait le gain est le même et les pêcheurs pré-

(1) Sur ce nombre, il ne faut compter que les deux tiers environ de *comptables*, c'est-à-dire pouvant, par leur poids, entrer en ligne de compte pour la vente.

fèrent ce mode de vente employé depuis très longtemps.

Le thon acheté est porté à l'usine, où il est pesé et coupé. Pour qu'il soit comptable, il faut qu'il pèse au moins 5 kilogs. Ceux de 3 kg. 500 à 5 kilogs sont doublés. Ceux qui pèsent moins de 3 kg. 500 sont considérés comme bonites et il faut en mettre huit pour faire un thon comptable.

Exemple. — Un bateau a 306 poissons vendus 650 francs la douzaine. Il a 152 tons de plus de 5 kilogs, 104 de 3 kg. 500 à 5 kilogs et 50 bonites. On lui comptera 152+52+6=210 poissons et recevra : $\frac{650 \text{ francs} \times 210}{12} = 11.375$ francs.

Les prix sont également très variables. En 1926, les cours ont été de 1.000, 1.200, 1.400 francs la douzaine ; en 1927, ils sont restés à 650 et 700 francs en moyenne.

Certains jours, en juillet-août surtout, à Concarneau — port qui, sur toute la côte française, travaille le plus de thon — il se produit des arrivages de 15, 20, 25.000 poissons. On voit en même temps jusqu'à cent bateaux dans le port. Et alors quel mouvement sur la jetée ! C'est un plaisir de voir toute cette flottille aux couleurs éclatantes.

Malgré l'importance des apports, le tout est absorbé par les usines — une trentaine — qui toutes travaillent le thon. Il arrive que les jours de grande pêche, les bateaux arrivent alors par groupes, les prix s'avilissent quelque peu, mais assez souvent, quand le poisson est gros et frais, le prix de la douzaine se maintient et même parfois monte dans la soirée.

Les thoniers restent en moyenne deux jours au port : le temps de vendre, de faire les vivres, et en route pour le large !

Pendant toute la saison, les scènes se renouvellent à souhait. Citons ce tableau bien vivant de M. Dupouy (*Revue de Paris*). « Que de mouillages, d'accostages et d'appareillages palpitants en cet espace réduit (le port de Concarneau) où les manœuvres sont malaisées, où les voiles, les mâts, les cordages et les costumes s'embrouillent et se débrouillent curieusement ! Ici, à l'avant d'un Sablais indigo, un homme rouge — vareuse rouge, pantalon rouge — crispe ses poings sur une longue amarre. Sur le pont de ce Concarnois qui a tout hissé et qui lève l'ancre, des hommes courent pour passer les écoutes au virage, tandis que d'autres s'en détachent à bord d'un canot pour fixer un filin à la digue. Au flanc de ce Rochelais qui ne flotte plus, des matelots improvisés peintres en rafraîchissent, d'un pinceau soigneux, la teinte bleu pâle. Sous le ventre de ce Groizillon à sec, où commencent à pousser des mousses marines, un pêcheur fait aller sa brosse, comme si rien n'existait autour de lui... Et ce sont toutes sortes d'allées et venues, des acheteurs qu'une barque mène d'un thonier à l'autre pour la visite qui précède les enchères, l'entrecroisement des canots chargés de poissons couleur de zinc, les files de pêcheurs et de gamins qui se les passent de main en main sur les escaliers de pierre des jetées, le fracas des camions sur un pavé raboteux et, sur tout cela, un grand air marin, des senteurs de vase, de cuisson, de saumure et d'algues. »

Le gain des marins

La pêche terminée, voyons maintenant quel est le gain des marins. Dans les neuf dixièmes des bateaux qui se livrent à la pêche au thon, la répartition est la suivante : (La Rochelle, Les Sables-d'Olonnes ne paient pas les vivres de la même façon).

Il est fait dix parts :

Quatre pour les armateurs qui doivent payer les réparations, l'entretien du bateau, etc... A noter que les six premières années les grosses réparations sont rares, les armateurs ont alors à peine 2.000 francs de frais pour la saison. Ensuite, cette somme varie suivant l'âge du bateau, les avaries, l'état de la voilure, etc...

Six parts pour l'équipage : 1 part et demie au patron, une à chacun des matelots et une demi au mousse.

Avant de partager le produit de la pêche, quand celle-ci est normale, on retire sur le tout le prix des vivres et provisions — sauf le pain et le vin qui sont payés entièrement et à parts égales par les hommes.

Ainsi, le bateau cité plus haut a fait l'an dernier 53.000 francs de vente. A déduire 4.500 francs du total (prix des vivres) ; reste à partager 48.500 francs. Part du matelot, 4.850 sur lesquels il doit payer 500 francs environ de pain et de vin.

Les armateurs ont touché pour leurs quatre parts : 19.400 francs.

Le même bateau en 1926, pour une pêche sensiblement égale, avait vendu pour 76.000 francs de poisson et le matelot avait gagné 7.000 francs environ.

En 1927, le gain moyen a été de 2.500 à 3.000 francs (à peu près même moyenne en 1925). En 1926, année où les prix ont été très élevés, la moyenne a été de 5.000 francs. Certains n'ont gagné que trois ou quatre mille francs, quelques rares ont dépassé 10.000 francs. On signalait un bateau — le plus fort sans doute — qui avait fait pour 130.000 francs de vente. Gain : 12.000 francs environ. Ces chiffres seront-ils encore atteints un jour ?

Les années 1926-1927. Comparaison.

Voici des chiffres pour le port de Concarneau. Ils sont extraits du rapport de décembre 1927 établi par le Conseil d'Administration de la criée au thon, présidé par un usinier ; rapport fourni à l'assemblée générale des actionnaires.

Entrées des bateaux : en 1926, 2.821 ; en 1927, 2.824.

Thons déclarés : en 1926, 468.000 ; en 1927, 532.761.

Thons comptables : en 1926, 324.720 ; en 1927, 325.736.

Produit des ventes : en 1926, 26.651.940 *francs ; en* 1927 : 17.362.999 *francs.*

« Vue dans son ensemble, la pêche du thon a été satisfaisante ; la quantité des thons a été la même que l'année précédente en comptables et malgré la crise de la vente des conserves de poissons, les prix se sont maintenus à des cours normaux qui ont d'ailleurs permis l'écoulement d'une grande partie de la fabrication. On peut donc envisager de bons résultats dans les transactions de la criée du thon pour l'été prochain.

« En 1926, les cours ont été successivement de 1.000, 1.200 et 1.400 francs la douzaine de thons.

« En 1927, ils sont restés à 650 et 700 francs la douzaine en moyenne et si des cours plus élevés ont été atteints à la fin de la saison, ils étaient dûs à la présence de nombreuses bonites, grosseur de thons recherchée particulièrement par plusieurs industriels et mareyeurs. »...

Donc, même pêche ces deux dernières années. Le poisson est en 1927 un peu plus petit. 69 % de thons comptables en 1926 ; 61 % en 1927.

Moyenne par bateau et par marée : en 1926, 166 poissons, 115 comptables ; en 1927, 188 poissons, 115 comptables.

Pour une pêche semblable, les marins ont touché 9.300.000 *francs de moins*, plus du tiers, en 1927 qu'en 1926.

*
* *

Ce dernier chiffre montre bien la baisse des salaires qui s'est produite l'an dernier (plus de 33 %). Tous les pêcheurs, quels qu'ils soient, n'ayant pas su s'organiser à temps ont été lourdement atteints par la crise économique. Les sardiniers, se solidarisant avec ceux de Penmarch, avaient tenté de résister. Ils ne réussirent pas à imposer aux maîtres de la conserve un prix rémunérateur pour leur poisson ; le contre-coup de leur échec se fit sentir dans tous les ports et les usiniers firent supporter par les pêcheurs seuls les frais de la stabilisation.

Quelle va être la situation, cet été, pour les thoniers? Je m'en voudrais de faire des pronostics, car j'ignore totalement ce que sera la pêche, mais je pense que les prix de 1927 se maintiendront, je crois même à une tendance à la hausse.

De l'aveu contenu dans le rapport cité plus haut, il résulte qu'une grande partie de la fabrication de l'été dernier était écoulée en décembre 1927 et, de plus, si mes renseignements sont bons, la vente des conserves de thon ne s'est pas arrêtée ; il paraît qu'actuellement les magasins sont à peu près vides.

D'autre part, si l'on juge par le prix des maquereaux à Douarnenez en 1927 : 35 à 40 francs le cent à l'usine ; en 1928 : 60 à 65 francs, il semblerait que la mévente des conserves est terminée, et l'on peut supposer que cette hausse se fera également sentir sur la vente des autres poissons (sardine, thon).

Les marins pourront-ils profiter de cette situation ? Leurs groupements syndicaux ne sont pas bien forts et il leur est parfois difficile de lutter contre les seigneurs de la côte. Espérons, malgré tout, que la saison prochaine sera meilleure que l'an dernier pour les pêcheurs bretons.

E. ALLOT.

Nous avons reçu :

Emile DURKHEIM : *Le Socialisme*. Sa définition. Ses débuts. La doctrine saint-simonienne. 50 fr. (Alcan).

LÉNINE : *Œuvres complètes* : Tome XX : *Les débuts de la révolution russe* (*mars-juin* 1917). (Editions Sociales Internationales).

P. GUIBOUD-RIBAUD : *Où va la Russie ?* Préface de H. Barbusse. 5 fr. (Editions Sociales Internationales).

Léon TROTSKY : *Vers le capitalisme ou vers le socialisme?* 3 fr 50. (Editions de la « Lutte de Classes »).

ARMEN OHANIAN : *Dans la sixième partie du monde*. 12 fr. (Grasset).

P. J. PROUDHON : *Œuvres complètes* : *La Guerre et la Paix*. Introduction et notes de Henri Moysset. 40 francs. (Rivière).

Emprisonnés, déportés

Victor Serge emprisonné

Notre information était exacte. Victor Serge a bien été arrêté le 23 avril à Petrograd.

La cause de cette arrestation ? On l'ignore. Mais on suppose que c'est en raison de ses sympathies pour l'opposition.

Victor Serge pourtant, surtout depuis le 15[e] Congrès, était sans activité politique, occupé entièrement à des travaux de traducteur.

Son arrestation se produit au moment où viennent de paraître en France deux volumes traduits par lui, l'admirable roman de Gladkov, le *Ciment*, et le premier tome des « Œuvres complètes » de Lenine.

Le Guépéou a une façon particulière de remercier les bons ouvriers de l'idée révolutionnaire !

Abjurez et vous sortirez de prison

Le *Communiste* belge du 27 mai, publie deux protestations d'opportionnels emprisonnés De la première, émanant de prisonniers de Boutyrky, donnons cet extrait :

« La répression, les insultes dépassent réellement toute limite. Les organes du Guépéou chargés de l'instruction font montre d'un cynisme incroyable. Le Guépéou intervient pour juger les discusions intérieures de notre parti ce qui est nettement contraire aux statuts et aux traditions de celui-ci. Tout en maintenant les oppositionnels en prison, dans l'isolement absolu de leurs familles, les juges du Guépéou ont l'insolence de leur proposer de renoncer à leurs opinions oppositionnelles en leur laissant entrevoir la possibilité dans ce cas d'être libérés et réintégrés dans le parti... »

En route pour la Sibérie !

Une autre protestation :

Nous avons été arrêtés il y a six semaines en raison de notre participation à l'Opposition. Au début nous fûmes enfermés à la prison intérieure du Guépéou, sans qu'aucune inculpation nous eût été signifiée. Nous avons séjourné das les mêmes chambres que les détenus du droit commun, les agioteurs et les nepmen. Les femmes de l'opposition furent placées avec les prostituées et les voleuses. On nous interdit livres et journaux. Nous restâmes emprisonnés pendant des semaines sans interrogatoire, sans inculpation aucune.

Le Guépéou, pour nous contraindre à parler, recourut aux mesures violentes et nous tint au cachot pendant plusieurs jours. Après une pareille « instruction » les conditions de notre détention restèrent extraordinairement pénibles. De la prison intérieure, nous fûmes transférés dans celle de Boutyrki. Ici des chambrées construites pour 20-30 personnes en contiennent 40-60. Le dallage ancien en ciment est tout criblé de fosses. Les bas-flancs sont de véritables nids à punaises, grâce aux planches sales, mal assemblées. Les murs ne sont pas blanchis ; il est absolument impossible d'entretenir la propreté dans ces conditions de promiscuité inouïe. De même qu'au Guépéou, nous sommes enfermés dans les chambrées de droit commun. On ne nous remet pas de linge, et on nous met dans l'impossibilité de le lessiver nous-mêmes. Les poux nous dévorent.

Nous exigeons que l'on cesse d'insulter les bolcheviks ayant édifié l'Etat ouvrier. Nous exigeons des chambrées séparées pour les oppositionnels. Nous exigeons que nos parents soient autorisés à nous visiter. Nous exigeons que l'instruction soit close dans les délais prévus par les lois soviétiques. Nos revendications ont été envoyées au Comité Central et à la Commission Centrale de Contrôle du P. C. de l'U.R.S.S. Nous attendrons la réponse jusqu'au 2 mars à midi. Au cas où il ne nous serait pas répondu à cette date, nous cesserons de nous alimenter ».

Les autorités du Parti répondirent par cette mesure odieuse : dans la nuit du 2 au 3 mars, les camarades qui avaient signé cette lettre de protestation furent enlevés de la prison de Moscou et déportés vers les régions les plus lointaines de la Sibérie.

Notes Economiques

57 0/0 de bénéfices nets sur le dos des « prolétaires dictateurs »

De la *Vie Economique des Soviets*, organe officiel de la représentation commerciale de l'U. R. S. S. en France, les lignes suivantes :

En ce qui concerne, en particulier, les concessions minières, il convient de noter qu'en règle générale, elles se développent avec succès ; cependant, comme elles n'existent que depuis deux ou trois ans et ne sont encore qu'en voie d'organisation, il serait prématuré de dresser le bilan de leur activité......

Il n'en est pas de même en ce qui concerne les entreprises concessionnaires affectées à l'industrie légère. Le résultat ici s'accuse dès le début. L'examen des balances commerciales de ces entreprises concessionnaires atteste le taux très élevé de leurs bénéfices. Leur bénéfice net dans l'exercice 1926-1927 a été en moyenne de 57,6 %. Certaines ont même dépassé cette moyenne... Ainsi par exemple la fabrique de crayons américaine Hammer rapporte 70 % de bénéfice net. Le bénéfice net de la Société suédoise S. K. F. pour la fabrication des roulements à billes, s'élève à 62 %. Les entreprises qui fabriquent des objets d'usage courant, objets en celluloïd, boutons, peignes, rapportent : 99 %. Société de Tchenstokhov ; 50 %, Raabe ; 51 %, Cellugal ; 50 %, Novik ; etc... (1).

57 % de bénéfices nets en moyenne pour les concessionnaires de l'industrie légère en U. R. S. S. ! Il n'y a pas un pays capitaliste d'Europe où l'industrie légère réalise une moyenne de bénéfices aussi formidable ; si elle en réalise le dixième, c'est tout le bout du monde.

Or, comme nous savons depuis Marx, et même avant, qu'il n'est point d'autres sources de bénéfices que la plus-value, qu'il n'y a pas la moindre parcelle de bénéfice qui provienne d'autre chose que de l'exploitation du prolétaire, concluez !

Allons-nous vers une crise de surproduction classique ?

On sait que le XIXe siècle et le début du XXe siècle voyaient se renouveler à intervalles très réguliers, tous les sept à dix ans, une crise économique, dite crise de surproduction.

Ces crises présentaient deux caractères principaux. D'une part, elles étaient universelles, frappant en même temps toutes les industries et tous les pays ; d'autre part, elles éclataient brusquement un beau jour, après une période de grande prospérité où les prix ne cessaient de monter et les commandes d'affluer, c'était le krach ; du jour au lendemain les prix s'effondraient et personne ne voulait plus acheter.

Ces crises, pour ne prendre que les dernières d'avant guerre, eurent lieu en 1882, 1890, 1900, 1907. La guerre, bien entendu, interrompit le rythme : la période 1914-1917 durant laquelle aurait dû se produire normalement une crise de surproduction, n'en connut pas, et pour cause. Mais peu après la fin de la guerre éclate la crise de 1920, crise de surproduction typique. Depuis 1920, il n'y eut plus de crises. Certes, bien des pays connurent des crises, mais c'étaient des crises qui leur étaient particulières et qui avaient généralement pour contre-partie une suractivité dans d'autres pays. C'est ainsi que, pendant toute cette période, l'activité économique de l'Europe fut en général assez faible, mais cela fut compensé par un développement économique formidable des Etats-Unis, dont la production, dans tous les ordres, battit, et de loin, tous les précédents records ; à l'intérieur même de l'Europe, on vit jusqu'à fin 1926, la France jouir, grâce à la dépréciation du franc, d'une forte activité économique, tandis que l'Angleterre et l'Allemagne, à cause précisément de cette activité française, vivaient l'une et l'autre une vie ralentie, sauf dans les moments où la paralysie presque complète de l'une amenait un réveil de l'autre, comme en 1923, où l'occupation de la Ruhr permit à l'Angleterre de voir diminuer quelque peu le nombre de ses chômeurs, ou bien en 1926, où la grève des mineurs britanniques surexcita la production allemande.

Mais aujourd'hui, ne sommes-nous pas à la veille, non plus de crises semblables, mais d'une crise de surproduction générale, du type classique, sur le modèle de celle de 1920 et de celles d'avant-guerre? La question vaut la peine d'être examinée.

L'un des signes annonciateurs des crises de surproduction le plus frappant est l'intense développement que prend la spéculation. Soit à la Bourse des valeurs, soit aux Bourses du Commerce, règne une hausse effrénée ; les cours montent, montent, jusqu'à ce qu'un brusque effondrement s'ensuive. Et ce krach de la Bourse est souvent le premier acte de la crise. Or, à l'heure actuelle, le phénomène de la hausse bat son plein ; tant à la Bourse de New-York qu'à celle de Paris ou à celle de Bruxelles, ou même à un moindre degré à celle de Londres, les mois que nous venons de passer ont été caractérisés par une hausse considérable, une véritable fureur de hausse que vient de couronner le rush fantastique qui s'est produit à la Bourse de Paris au lendemain des élections.

Le mouvement est cependant jusqu'à présent à peu près limité à la Bourse des valeurs ; les marchandises, notamment les grandes matières premières, sur lesquelles se produit toujours une forte hausse avant les crises, sont loin d'avoir vu leurs prix augmenter dans les mêmes proportions que celles des valeurs de Bourse ; néanmoins il y a une hausse sensible pour les matières textiles et pour le fer. On a l'impression que la hausse des marchandises est en retard sur celle de la Bourse, mais qu'elle commence à suivre le mouvement. Dans ces conditions il semble bien qu'on peut prévoir peut-être pas pour tout de suite, mais pour dans quelque temps, mettons : d'ici la fin de l'année, l'apparition de la crise.

Si nous ne nous trompons pas, cette crise de surproduction aura lieu huit ans juste après la précédente, c'est-à-dire exactement dans les délais habituels. Cela montrerait encore une fois que la guerre n'a, au fond, rien changé aux phénomènes fondamentaux du capitalisme. Comme le poète au lendemain de la Commune, nous pourrons nous écrier en voyant revenir la crise :

Société! tout est rétabli,
Sous toutes les formes,
les orgies
Pleurent leur ancien râle aux anciens lupanars !

Il ne nous étonnerait cependant pas que cette crise soit moins forte que celles d'avant-guerre. Ceci pour deux raisons.

D'une part, les crises sont d'autant plus fortes que la production est dans une phase de plus grand développement. Les crises de croissance sont d'autant plus violentes que la croissance a été plus rapide. Or, au moins en ce qui concerne l'Europe, les huit années qui nous séparent de 1920, sont loin d'avoir été des années de développement économique intense ; dès lors, dans notre Europe malade, la crise n'aura sans doute pas le degré de virulence que les crises atteignent dans les organismes en pleine vigueur.

En second lieu, il y a la présence des monopoles. La crise est essentiellement un phénomène de foule. Or, dans la foule des entreprises capitalistes, les monopoles font figure de quelques solides gaillards, que leur force met à l'abri de la panique, et qui, lorsque celle-ci se produit, certes, ne peuvent pas empêcher complètement les remous

(1) « Vie Economique des Soviets », 20 avril 1928, pages 1 et 2.

de la foule, mais peuvent tout de même les modérer ou les canaliser. C'est ainsi que le développement considérable pris par le crédit depuis la guerre, au moyen d'émission de billets de banque ne possédant qu'une couverture réelle très indirecte, sera une arme, sans doute très efficace, entre les mains des puissances financières, pour leur permettre d'agir sur la crise. Elle va, notamment, sans doute être employée jusqu'à la limite du possible par New-York pour retarder l'éclatement de la crise jusqu'à l'automne, jusqu'à ce que soient terminées les élections présidentielles.

Résultats des deux emprunts Poincaré-Rothschild

Le nouvel emprunt Poincaré-Rothschild a produit dix milliards ; l'emprunt coûtera, prime de remboursement comprise, 5,67 % d'intérêt, d'où une différence de 5,17 % avec l'intérêt servi jusqu'à présent à la Banque de France (1). Donc 517 millions de plus à payer par l'Etat chaque année ; 517 millions de plus à demander à l'impôt chaque année. Ajouté aux 270 millions que coûtait l'emprunt de juillet dernier, cela fait 787 millions ; trois quarts de milliard par an, voilà ce que va coûter au contribuable français l'escroquerie de M. Poincaré.

En revanche, M. de Rothschild va avoir à sa disposition 14 milliards et demi (2), qui, jusquà présent, ne lui rapportaient que un demi pour cent, soit 72 millions, et qui, s'il les place désormais au taux de 3,5 % par exemple, lui rapporteront, à lui et autres actionnaires de la Banque de France, 507 millions. Bénéfice net : 435 millions par an.

De cette mirifique opération, ne laissons rien dans l'ombre.

Pour l'emprunt de juillet, Poincaré avait donné le prétexte qu'à l'époque nous avons dit, et dont les faits montrèrent rapidement toute la fausseté ; en conséquence Poincaré a changé de prétexte ; ses officieux déclarent aujourd'hui que la raison de l'emprunt c'est que le franc ne saurait être stable tant que l'Etat n'aurait pas remboursé à la Banque de France la totalité de sa dette.

Mensonge éhonté !

Mensonge, parce qu'il est bien évident que le crédit de la Banque de France, et par suite la solidité du cours de son billet, ne saurait être altéré du fait qu'elle a un débiteur, si ce débiteur est un débiteur solvable, capable de faire face à ses affaires, sans être obligé de réduire le montant de ses dettes par une faillite plus ou moins insidieuse, autrement dit, si ce débiteur, en l'espèce l'Etat, a un budget équilibré, solidement équilibré, dont on ne puisse craindre un proche déséquilibre. Inversement, même si l'Etat ne doit pas un sou à la Banque, toute atteinte à la solidité financière de l'Etat, n'en porterait pas moins atteinte à la solidité de la Banque et de son billet, parce que tout le monde sait que si l'Etat ne parvenait pas à équilibrer son budget par les voies normales, il ne lui resterait que la ressource de demander à la Banque d'imprimer des billets et de les lui prêter, chose qu'il est impossible à celle-ci de lui refuser. La stabilité du franc dépend donc uniquement de la situation financière de l'Etat, et non du montant de la créance de la Banque à l'égard de l'Etat.

Mensonge éhonté, parce qu'en fait, les monnaies actuellement les plus solides sont garanties par des créances sur l'Etat dans des proportions beaucoup plus considérables que ne l'était le billet de banque français avant tout remboursement à la Banque (1). C'est ainsi que les *Federal Reserve Banks* américaines qui émettent le dollar ont la faculté de couvrir jusqu'à 60 % des dollars qu'elles émettent par des titres d'emprunt de l'Etat, c'est-à-dire par une simple créance sur l'Etat. En Angleterre, les *Currency Notes*, ou billets d'Etat, dont la masse en circulation, est de l'ordre de 300 millions de livres sterling (37 milliards de francs), sont couverts, pour plus de 90 % de leur valeur, par un simple engagement de l'Etat, ce qui n'a pas empêché la livre de remonter au pair et de s'y maintenir ; avec la réforme monétaire qu'est en train de réaliser Churchill, le billet de la Banque d'Angleterre, qui subsistera seul, sera couvert pour 60 % de sa valeur, par une simple créance de la Banque sur l'Etat.

Mais si les 14 milliards et demi que Poincaré vient de mettre à la disposition de son copain Rothschild ne sauraient alors en aucune manière accroître la stabilité du cours du franc, les conditions auxquelles il a fallu emprunter ces 14 milliards et demi tendent à détruire cette stabilité.

Nous venons, en effet, de voir que ce qui fait la stabilité du cours du billet de banque, c'est la solidité financière de l'Etat, sa capacité à équilibrer son budget. Dès lors, tout ce qui, en accroissant les dépenses de l'Etat, rend plus difficile la réalisation de l'équilibre budgétaire, accroît, par cela même, les chances d'instabilité du franc. Et les deux nouveaux emprunts accroissent, avons nous dit, de trois quarts de milliard les dépenses budgétaires.

Mais il y a plus. Tous les journaux financiers ont signalé que, au moins en ce qui concerne le dernier emprunt, une très grande partie des souscriptions provenait de l'étranger. Une grosse partie, peut-être la majeure partie des 567 millions d'intérêts qu'il va y avoir à verser chaque année pour cet emprunt va donc aller à l'étranger. Or, si cette somme restait en France, elle serait rapidement réincorporée à l'activité économique française, et donnerait par suite lieu à des perceptions d'impôts. Ou, si l'on veut, pour s'exprimer sous une forme plus concrète, les sommes versées par le contribuable français seraient rendues par l'Etat au rentier français qui les remettrait dans la circulation sous une forme ou sous une autre ; l'économie française dans son ensemble n'en serait donc pas appauvrie, et par suite sa faculté de payer l'impôt ne le serait pas davantage. En étant, au contraire, versées à l'étranger, ces centaines de millions sont enlevées définitivement à l'activité économique française qui s'en trouve par là appauvrie, et voit par suite sa capacité de payer l'impôt diminuer : seconde cause donc de difficulté pour l'équilibre du budget, et par suite pour maintenir la valeur du franc.

On voit que la méthode Poincaré n'a pas changé. Au temps du Bloc National, il empruntait à tire-larigot, sous forme d'émissions de Bons de la Défense Nationale, de Bons du Trésor, etc., laissant à ses successeurs le soin de se débrouiller pour rembourser ; aujourd'hui il accroît les charge du budget et les paiements à faire à l'étranger, et laissera à ses successeurs le soin de trouver les moyens pour y faire face.

R. LOUZON.

ERRATUM — Dans la note « Enrichissez-vous » de la quinzaine dernière, il est dit à la fin de l'avant-dernier paragraphe que les impôts *directs* et taxes diverses ont été augmentés de 15 % et 36 %. C'est, bien entendu, impôts *indirects* qu'il faut lire.

---

(1) Voir « La R. P. » des 1er juillet et 15 août 1927 et 15 mai 1928.

(2) 14 milliards et demi « approximativement », le chiffre exact ne pouvant être connu que dans quelque temps, du fait qu'une part des souscriptions en espèces de l'emprunt doit aller au remboursement des Bons du Trésor, dont l'échange contre les titres du nouvel emprunt n'aura pas été demandé avant le 8 juin ; cela diminuera sans doute les 14 milliards et demi de quelques centaines de millions tout au plus.

(1) Il est impossible de chiffrer avec précision pour quelle part la créance de la Banque sur l'Etat entrait dans la couverture du billet de banque, étant donné que quelque 30 milliards figurent à l'actif, sous le nom de « Divers », sans désignation de ce qu'ils représentent. Cependant, étant donné ce que l'on sait sur la composition approximative de ces 30 milliards, on peut facilement se rendre compte que, avant le dernier emprunt, la créance de la Banque sur l'Etat n'intervenait pas pour plus du quart dans la couverture du billet de banque.

LA
RENAISSANCE DU SYNDICALISME

LES ASSURANCES SOCIALES

Versement ouvrier et Caisses primaires syndicales

D'ici l'application de la loi sur les assurances sociales, il va s'écouler un temps assez long que nos syndicats unitaires devraient bien mettre à profit pour se demander si, sur cette question, ils ont pris une position juste, c'est-à-dire qui leur permette de se faire entendre par la classe ouvrière et de remplir leur rôle de défenseurs de ses intérêts.

Au Congrès de la C. G. T. U. à Bordeaux, il a été adopté une résolution réclamant la « suppression du versement ouvrier », et sans s'arrêter au fait que cette résolution fut rapportée devant le Congrès par un cheminot, donc par un membre d'une corporation où se pratique le versement ouvrier en vue de la retraite, ni qu'elle fut votée par un ensemble de délégués parmi lesquels se trouvaient 140 cheminots (déclaration de Demusois au Congrès), il faut examiner cette position de principe, car c'est d'elle que va découler toute notre attitude dans l'application des assurances.

Ou nous restons sur le terrain de la suppression de tout versement ouvrier, et notre propagande doit en conséquence tendre à ce que la classe ouvrière ne se soumette pas à l'application des assurances sociales.

Ou nous reconnaissons que cette position de principe risque de n'être pas comprise de la classe ouvrière déjà « travaillée » par cet argument : « Pour avoir des retraites, il faut verser », argument fortifié de plusieurs exemples, cheminots, mineurs, fonctionnaires, ouvriers d'Etat, et nous devrons participer à l'application de la loi, donc rechercher dès à présent comment nous y participerons et avec quels objectifs.

Cette revendication de la *suppression de tout versement ouvrier*, adoptée par le dernier Congrès de la C. G. T. U., s'accompagnait évidemment d'une proposition fixant les ressources des assurances sociales à créer, et disant que ces ressources pourraient être fournies :

a) Par la nationalisation des compagnies privées d'assurances ;

b) Par un prélèvement progressif sur les héritages ;

c) Par un prélèvement sur le budget de la guerre et de la marine.

Qui de nous pourrait s'opposer à ce que les ressources des assurances sociales fussent ainsi obtenues ? Personne, bien sûr. Mais en revanche, nous devons nous poser cette question : « Est-il possible, dans le régime actuel, d'établir les assurances sociales sur de telles ressources ? » Nous sommes bien obligés de reconnaître que la « nationalisation des Compagnies privées d'assurances », qu'un « prélèvement progressif sur les héritages » et qu'un « prélèvement sur le budget de la guerre et de la marine » ne seraient possibles que dans le cas où le pouvoir d'Etat commencerait d'échapper des mains du capitalisme, et que si ce sont là de parfaites revendications révolutionnaires, elles ne correspondent guère à la période que nous vivons, au rapport des forces entre la classe ouvrière et le capitalisme. C'est à une classe ouvrière qui défend à peine ses salaires, ses huit heures, ses conditions de travail, que nous demanderions d'engager la lutte pour la « nationalisation des assurances », pour un « prélèvement progressif sur les héritages », pour un « prélèvement sur le budget de la guerre et de la marine » ? Allons donc ! Ce que nous devons dire à la classe ouvrière, c'est que nous avons fixé là trois mesures qui pourraient, dans un régime déjà bien différent du régime actuel, quoique pas encore entièrement révolutionné, assurer les ressources d'assurances sociales dont il est profondément injuste de faire supporter le poids à ceux qui travaillent pour le bénéfice des possédants.

Oui, dans notre propagande, nous devons montrer toute l'injustice du versement ouvrier pour les assurances sociales, en ce qui concerne l'assurance-maladie et l'assurance-invalidité, comme en ce qui concerne l'assurance-vieillesse, mais nous n'avons pas le droit de nous illusionner au point de croire que nous serions compris et suivis de la grosse majorité de la classe ouvrière si nous n'adoptions qu'une position négative à l'égard des assurances sociales.

Il faut du reste observer que la situation est différente de celle d'avant-guerre lorsque la C. G. T. s'était engagée à fond contre l'application de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes. Alors que l'on a pu justement qualifier ces retraites de « retraites pour les morts », et que les avantages qu'elles pouvaient procurer à ceux qui arrivaient à en bénéficier, étaient ridicules, il faut reconnaître que, appliquée telle qu'elle est, la loi récente sur les assurances sociales doit donner à la classe ouvrière des avantages certains et immédiats, sous la forme de l'assurance-maladie, et lui procurer la certitude d'obtenir, en cas d'invalidité causée par la maladie, comme pour la vieillesse, une pension de retraite appréciable.

Une autre différence entre les deux situations, c'est qu'avant-guerre il était très difficile à l'Etat d'obliger le patron à une retenue quelconque sur les salaires, tandis qu'aujourd'hui il existe une loi, celle de l'impôt sur les salaires, qui oblige le patron à faire connaître au fisc les salaires qu'il paye et leur détail par ouvrier, et qui, en conséquence, permettra à l'Etat, la loi rendant responsable le patron de la perception des versements ouvriers par le précompte, c'est-à-dire par la retenue sur la paie, d'obliger le patron au versement global de la cotisation de 10 % sur les salaires correspondant à ses versements à lui et aux retenues qu'il doit faire à ses ouvriers. De plus en plus, le patron tend à devenir un agent d'application des lois. N'est-ce pas lui qui, en cas de non-paiement de l'impôt sur les salaires, doit se substituer au percepteur et pratiquer des retenues sur les paies jusqu'à ce que la somme due par l'ouvrier au titre de cet impôt soit atteinte.

Je ne crois pas que nous puissions persister dans cette position de refus par principe du versement ouvrier. Nous devons toutefois ne pas oublier que, dans des conditions données, si la classe ouvrière était touchée par une injustice particulièrement criante de la loi à son égard, le refus du versement ouvrier constituerait un excellent moyen de la dresser et contre le patron et contre l'Etat et d'obtenir la suppression de l'injustice qui la frappe. Mais il faudrait que ce refus fût organisé à cause de quelque chose et non pas seulement par principe, et il faudrait aussi que la combativité de la classe ouvrière fût assez grande pour tenir tête au patron-percepteur.

Le refus de principe du versement ouvrier aurait une conséquence plus grave encore. Nous nous écarterions complètement du mécanisme des assurances, tandis que les organisations syndicales confédérées,

par exemple, trouveront là un excellent terrain pour leur recrutement syndical. On a vu, par l'article de Liochon, reproduit dans la R. P. du 1er mai, que les sections de la Fédération confédérée du Livre constitueront, dès la publication du règlement d'administration publique, des caisses primaires d'assurances sociales, caisses dont la principale tâche sera d'assurer les soins médicaux et pharmaceutiques et de payer l'indemnité du demi-salaire en cas de maladie. Au moment où le patron leur retiendra leur cotisation de 5 % et leur demandera, pour en informer l'Office, à quelle caise primaire ils sont adhérents, les ouvriers du Livre sauront qu'il existe une caisse primaire syndicale, administrée sous le contrôle du syndicat, et ils lui donneront leur adhésion. Dans beaucoup de corporations, il est sûr que l'adhésion à la caisse primaire constituée par le syndicat sera le premier pas vers l'adhésion au syndicat lui-même, tandis que l'adhésion à une *caisse primaire d'entreprise*, c'est-à-dire à une caisse constituée par le patronat aboutirait à éloigner du syndicat nombre de travailleurs.

Non seulement nous laisserions, en nous tenant à l'écart des assurances sociales, le champ absolument libre aux confédérés, mais nous permettrions au patronat de placer sous son influence un grand nombre d'ouvriers qui au contraire doivent venir à nous.

Il y aurait donc lieu, à mon avis, que l'on examine dans les syndicats de la C. G. T. U. la nécessité de constituer partout, comme la loi nous en donne le droit, des caisses primaires d'assurances sociales, caisses primaires locales ou caisses primaires corporatives.

Sur ce point, je veux rappeler qu'au Congrès de Bordeaux, dans la discussion du « syndicalisme à bases multiples » notre camarade Engler était intervenu pour demander qu'au lieu de créer tout de suite une vaste « caisse nationale de solidarité ouvrière » — qui groupe aujourd'hui combien de dizaines de milliers d'adhérents ? — le congrès invite les syndicats à créer, à l'exemple des Dockers de Rouen, des *caisses syndicales de solidarité*, premier pas vers des réalisations plus étendues. Si le congrès avait écouté Engler, s'il avait donné le branle à la constitution de nombreuses caisses syndicales, nos caisses primaires, d'assurances sociales seraient déjà sur pied et nous ne risquerions pas d'être pris au dépourvu par l'application de la loi.

Mais il est évident — répétons-le — que nous ne pourrons pas constituer de caisses primaires si nous restons sur notre position de principe de refus du versement ouvrier.

Ce que nous pourrions faire, c'est nous souvenir qu'en réalité, de la classe ouvrière et du patronat, c'est le plus fort des deux qui paiera en définitive les frais des assurances sociales. Si la classe ouvrière reste passive, elle enregistrera une diminution de 5 % de son salaire au moment de l'application de la loi. N'est-il pas du devoir des organisations syndicales de se prémunir et de prémunir la classe ouvrière contre cette diminution par une vigoureuse campagne pour une augmentation des salaires déjà grandement justifiée par la hausse incessante du coût de la vie ?

M. CHAMBELLAND.

Le Scientific Management (système Taylor) exige des ouvriers bêtes et soumis.

André PHILIPP.

Professeur à la Faculté de Droit de Lyon, Enquêteur du Musée Social.

Malaise aggravé

Déjà avant les élections, les dirigeants unitaires se lamentaient sur la désertion des syndicats. Après, qu'est-ce que ce doit être ?

Quand leurs grands « chefs professionnels » se lancent dans la foire électorale, que peuvent bien faire les syndicats unitaires, si ce n'est les y suivre.

Ils s'y mêlent, au premier tour, se confondant avec le parti communiste et compromettant la neutralité électorale et l'indépendance du syndicalisme. Ils s'y mêlent encore au second tour, et cette fois il peut arriver, comme dans la Nièvre, ainsi qu'en témoigne ce texte d'affiche, que ce soit pour désavouer les mots d'ordre de leurs dirigeants :

Organisations syndicales unitaires
Assez de tergiversations

D'après la situation créée par le scrutin de ballottage et en prévision du maintien des candidats communistes, les organisations syndicales unitaires de La Machine et de Trois-Vesvres protestent énergiquement contre le maintien de ces candidats et demandent à tous les ouvriers et tous les vrais républicains de faire bloc sur le nom du citoyen Guillon dans la deuxième circonscription de Nevers, comme ils feront bloc dans les autres sur les autres noms des citoyens Locquin, Gonnard et Fié, candidats socialistes, désignés par le suffrage universel pour battre la réaction.

Pour le Syndicat des Mineurs de la Machine :
GUILLET, secrétaire ; HERAULT ;
DACHET, *maire de La Machine.*

Pour le Syndicat des Bûcherons de Trois-Vesvres :
PERRAULT, secrétaire ; GAUFOUR, *maire de Trois-Vesvres*

L'organisation unitaire n'était déjà pas très brillante dans la Nièvre. Après ces élections, elle le sera un peu moins.

Et partout, la pagaille est aggravée, par la faute des militants qui du haut en bas de la C.G.T.U., sont sortis de leur rôle.

Midol est-il aussi rassuré qu'il veut le paraître ?

LEURS ARGUMENTS

« *Avant de quitter la tribune* (du Congrès du Syndicat des Ouvriers des P. T. T.), *Guiraud a dénoncé la duplicité des syndicalistes communistes qui préconisent à présent tout ce qu'ils dénigraient jadis* ». (*Peuple*, 23 *mai*).

Guiraud a-t-il voulu outrager les communistes tout court en les appelant syndicalistes communistes? Ils ont dit maintes fois qu'accoupler les deux mots c'est du pire confusionnisme, qu'il est idiot de vouloir allier deux doctrines contradictoires. Etre syndicaliste communiste, pour eux, c'est n'être pas communiste. Un militant russe nous déclara même : « Chez nous, on les envoie en Sibérie ». Guiraud voudra-t-il faire expédier Dudilieux, Racamond et Monmousseau en Sibérie? Il est féroce.

A moins que très habilement, il n'ait voulu faire d'une pierre deux coups : frapper les communistes tout court, mais nous atteindre aussi. Peut-être, surtout, nous atteindre, nous. Craindrait-il qu'il y ait des camarades peu emballés pour le néo-réformisme de Jouhaux et qui nous regarderaient avec sympathie ?

***

Paraît que nous ramassons dans leurs confessions tardives baptisées auto-critique, nos arguments contre la tactique et les conceptions de la C. G. T. U.

Ces arguments seraient sans valeur, crime avoué étant à moitié pardonné.

Halte-là ! Prenez la liste de nos critiques et vous verrez leur sort. Six mois après, elles sont reprises par l'I. S. R. ou l'I. C. Six autres mois plus tard, Monmousseau les découvre et se frappe la poitrine.

Il est bien temps. Le mal est fait. Et il est irréprochable. Ce n'est pas le réparer, ni même le masquer, que de prétendre mensongèrement qu'en temps voulu nous n'avons pas crié casse-cou !

FAITS & DOCUMENTS

Les Faits de la quinzaine

VENDREDI 11 MAI. — Au congrès des cheminots confédérés, à Toulouse, discours d'Eugène Guérard, ancien secrétaire du Syndicat national.

— Verdict à Brest dans l'affaire du *Mulhouse* ; Croquet, treize mois de prison ; trente-deux mois de prison entre cinq marins.

INDE. — Incidents de grève à Calcutta ; des hauts fonctionnaires européens auraient été attaqués.

SAMEDI 12. — Bourneton, secrétaire de la Xe U. R., est poursuivi pour la grève de Rivesaltes.

LUNDI 14. — Le Comité central communiste discute des élections et d'un certain nombre d'exclusions.

— A Lyon, congrès national des allocations familiales.

MERCREDI 16. — Ascaso et Duruti sont condamnés à Lyon à six mois de prison.

JEUDI 17. — Le Congrès de la Coopération s'ouvre à Grenoble.

VENDREDI 18. — Révocation de Salom par la C. P. D. E.

— Compte rendu du congrès de l'I. S. R. devant les conseils syndicaux parisiens.

U. R. S. S. — Le procès du « complot » du Donetz commence à Moscou. Incident avec l'avocat Mouraviev..

SAMEDI 19. — *Etats-Unis.* — Catastrophe dans une mine de bitume à Mather (Pensylvanie) ; une centaine de morts.

DIMANCHE 20. — Au Congrès des Agents des P. T. T., le rapport moral de Mathé est adopté à l'unanimité.

Allemagne. — Les élections législatives marquent un recul des nationalistes et un succès pour les social-démocrates.

— A Hambourg, explosion d'un réservoir de gaz phosgène.

— *U. R. S. S.* — Obsèques à Moscou du militant américain Haywood.

LUNDI 21. — Réquisitoire au procès des autonomistes à Colmar.

— A la Bourse de Paris, forte baisse sur la plupart des titres.

MARDI 22. — Le Conseil national économique constitue trois commissions d'enquête en vue de la rationalisation.

— Plaidoirie des avocats au procès de Colmar.

Pologne. — Verdict du procès de la Hromada. 57 condamnés.

Angleterre. — Le patronat du coton renonce au lock out général.

MERCREDI 23. — Discours de Paul-Boncour au Moulin de la Galette.

Suède. — Grève générale d'une demi-journée en protestation contre un projet gouvernemental sur l'arbitrage obligatoire.

Etats-Unis. — Deux nouvelles explosions dans des mines américaines : 25 morts à Harlan (Kentucky) et 30 à Jaeger (Virginie-Ouest).

JEUDI 24. — Ricklin, Rossé, Schall et Fasshauer sont condamnés à un an de prison et cinq ans d'interdiction de séjour.

— Congrès de la Fédération postale confédérée.

VENDREDI 25. — Mauvais, secrétaire du Syndicat des Producteurs d'électricité, est révoqué par l'Union d'Electricité

— Réunion à Nîmes du Comité de l'Internationale minière.

Le mirage de la rationalisation.

Au lieu d'une discussion immédiate sur les garanties à apporter à la rationalisation, disions-nous ici le 15 mars, les dirigeants de la C. G. T. n'ont obtenu du Conseil national économique qu'une proposition d'enquête sur la situation dans les principales industries. Enregistrons aujourd'hui un nouveau pas : la Commission permanente du C. E. N. vient d'arrêter la méthode et le programme de cette enquête :

Elle a constitué trois commissions d'enquête respectivement chargées d'examiner :

1° La production et le commerce des céréales et cultures fourragères, la culture des vignes et le commerce des vins, les industries et commerces de l'alimentation, l'élevage et le commerce des animaux, les cultures industrielles, la production et le commerce des bois ;

2° Les industries textiles, les industries et le commerce des cuirs et peaux, du caoutchouc, du papier, de l'impression et du livre, du bâtiment et des matériaux de construction ;

3° Les industries chimiques, les industries et le commerce des métaux, les industries extractives, des transports et de l'électricité.

La première commission est présidée par M. de Vogüé, assisté de MM. Poisson et Augé-Laribé comme vice-présidents. La seconde par M. Million, assisté de MM. Fougère et Romain-Coolus comme vice-présidents. La troisième par M. Richemond, assisté de MM. Lenoir et de Rousiers comme vice-présidents.

Tous les membres titulaires du Conseil national économique ont été répartis entre ces trois commissions. Ont été appelés, en outre, à en faire partie en raison de leur compétence spéciale, un certain nombre des membres suppléants, tous les membres de la commission permanente pouvant, d'ailleurs, assister aux séances des diverses commissions.

Cette étude devra porter notamment sur les points suivants :

1° En ce qui concerne la production :

Comment développer les possibilités de production, améliorer la qualité des produits et obtenir le meilleur prix de revient ?

En améliorant la production, comment améliorer en même temps les conditions d'existence et de travail de tous les producteurs, ainsi que les relations entre employeurs et employés et leurs organisations syndicales ; comment limiter les chômages et rendre plus efficace la participation de tous ceux qui sont plus ou moins directement associés à cet effort ?

2° En ce qui touche la consommation et les échanges :

Par quelles méthodes apporter aux consommateurs des facilités et des garanties nouvelles sans porter atteinte aux intérêts légitimes des producteurs ?

Par quels procédés concilier le développement de la richesse nationale et l'élargissement du marché intérieur avec l'accroissement des échanges internationaux?

L'enquête est ouverte ; durant combien de mois se poursuivra-t-elle ? Combien de temps faudra-t-il ensuite pour rédiger ces rapports encyclopédiques ? Et quand les rapports seront prêts, une discussion académique pourra s'engager. Alors, on s'apercevra que le patronat n'a pas attendu pour appliquer la rationalisation telle qu'il la conçoit et que nos bons réformistes ont été bernés une fois de plus.

***

Déclarations de Guérard.

Le fondateur de l'organisation syndicale des cheminots, Eugène Guérard, retiré du mouvement depuis une quinzaine d'années, avait été convié au congrès des cheminots confédérés qui vient de se tenir à Toulouse. Il y a prononcé une allocution, dont voici le compte rendu, d'après le *Peuple* du 12 mai :

S'excusant d'être si prolixe, Guérard, non sans malice, indiqua à ses auditeurs attentifs : « Peut-être puiserez-vous dans l'exposé que je vous fais le réconfort qui vous permettra de continuer la lutte que vous menez. »

Ah ! il n'était pas ce qu'un vain peuple pense, le syndicalisme d'il y a trente ans ! Ses pionniers avaient contre eux non seulement la haine des patrons et des gens en place, mais l'indifférence des travailleurs. Les cheminots n'échappaient pas à l'avachissement général.

Guérard le montra à l'aide d'anecdotes. Il rappela notamment qu'un jour le Syndicat national naissant avait organisé à Lille, à grand renfort de publicité, un meeting dans la plus vaste salle disponible. Le soir à la réunion, trois cheminots se présentèrent. Le lendemain, la compagnie connaissait leurs noms et les révoqua.

Que de foi il fallut aux précurseurs pour ne pas désespérer !

Un groupe était-il constitué, quinze jours après il n'existait plus.

Les directeurs ne recevaient pas les délégués du syndicat. Les ministres les imitaient. De son côté, la presse observait le silence le plus complet sur l'action corporative.

Pourtant, un jour, le directeur du P.-L.-M. consentit à laisser franchir le seuil de son cabinet à des représentants ouvriers. Ce fut pour leur dire qu'il ne leur permettrait jamais d'engager avec lui une discussion sur une question de discipline.

Après quoi, il les éconduisit.

Guérard, avec un peu d'amertume dans la voix, a poursuivi :

« On nous a accusés d'être des révolutionnaires. Nous n'étions que des révoltés. Nous envisagions la grève et nous n'avions pas de grévistes pour la faire. Nous parlions de faire sauter les ponts, d'arrêter les machines. A la vérité, c'était de l'enfantillage. Il ne suffit pas de vouloir quelque chose à quelques-uns pour obtenir ce que l'on souhaite. L'appui de l'ensemble est indispensable. L'ensemble seul obtient des résultats. »

Guérard a poursuivi longuement, montrant toutes les phases par lesquelles passa le syndicat national avant de conquérir le droit de cité.

Le vieux militant narra avec humour comment l'organisation renversa un ministre qui avait couvert les compagnies alors qu'elles refusaient à leurs agents les congés indispensables pour qu'ils assistent à un congrès.

Il indiqua :

« Quand nous étions faibles, nous étions des violents. Plus tard, quand nous avons été forts, nous avons compris la vanité de certaines formules. »

Dans sa péroraison, Guérard a félicité la Fédération pour l'œuvre qu'elle accomplit.

« Aujourd'hui, s'est-il écrié, c'est vous qui êtes les révolutionnaires, malgré que vous soyez ou parce que vous êtes des réformistes. Les réformistes sont des véritables révolutionnaires parce qu'ils ne perdent jamais de vue l'idéal. »

Ces paroles de Guérard mériteraient de longs commentaires. Bornons-nous aujourd'hui à faire remarquer qu'il n'y a pas qu'une sorte de violence, celle des faibles ; il y a aussi celle des forts. Les cheminots n'ont pas renoncé à la grève générale, après l'échec de Guérard, en 1898, qui n'avait entraîné que 25 grévistes ; ils ont recommencé en 1910 avec 80.000 grévistes ; ils ont remis ça en 1920, avec 250.000 grévistes. Ils seront forcés de remettre ça encore en... 1930 avec un nombre plus considérable de grévistes. Ils ne peuvent pas plus renoncer à la grève générale qu'à la violence ; la grève générale n'est-elle pas, d'ailleurs, une forme de la violence ?

Les faits montrent que les cheminots, loin de comprendre la vanité de certaines formules, en ont compris la nécessité et qu'ils ont appris de dix ans en dix ans à les mieux mettre en pratique.

⁂

Le chômage chez Ford

Sennaciulo, l'organe international ouvrier espérantiste, publie d'un de ses correspondants habitant Trenton aux Etats-Unis (Etat de Michigan), l'article suivant, qui dépeint une situation vieille déjà sans doute de plusieurs semaines :

La situation ouvrière actuelle aux Etats-Unis est terrible. Certains la comparent à la situation de 1921, alors que des milliers de travailleurs étaient rassemblés devant les « fourneaux » municipaux où l'on distribuait une fois par jour de la soupe. Comme je n'habitais pas les Etats-Unis à cette époque, je ne peux dire si la comparaison est exacte, mais ce que je puis attester, c'est que je vois aujourd'hui 100.000 chômeurs, rien qu'à Détroit, et les journaux disent qu'il en est de même dans tout le pays.

On sait que Détroit est le centre de l'industrie automobile, et le fief de son roi : Ford.

Il y a juste un an que Ford se mit à débaucher, chassant de son usine les deux tiers de ses ouvriers. Il ne s'agissait, disait-il, que de leur donner quelques semaines de repos ; demain il les rappellerait. Quant au tiers qui n'était pas débauché, il restait à travailler deux ou trois jours par semaine, avec des intervalles de chômage complet.

Pendant ce temps, de nouvelles machines étaient amenées pour être substituées au travail humain et pour intensifier celui-ci jusqu'à ce que l'homme, à son tour, devienne une machine. En outre, on mettait au point la construction d'un nouveau type d'auto dont les perfectionnements techniques devaient faire affluer de nouveaux dollars dans la caisse de Ford.

Enfin, l'attente des chômeurs prit fin. Ford, depuis quelque temps, recommence à embaucher, mais, à la grande surprise de ses vieux ouvriers, il ne les a pas tous repris, il en a repris à peine la moitié : les machines ont pris la place de l'autre moitié.

Chez Ford on commence à 5 dollars par jour pour atteindre jusqu'à 8 dollars à l'ancienneté. Or, beaucoup ont perdu le salaire que leur ancienneté leur avait valu, ils ont dû recommencer à 5 dollars pour se faire réembaucher.

Car chaque jour 2 à 3.000 travailleurs attendent devant chacune des deux usines Ford qu'on veuille bien les prendre, et on n'en prend guère que de 60 à 100. On ne décroche jamais l'écriteau pendu à la porte de l'usine : « Aujourd'hui on n'embauche pas », mais comme, malgré cela, on en prend néanmoins quelques-uns, les ouvriers attendent dans la rue jusqu'à ce que le sifflet annonce que la relève est faite. Pour être les premiers à la porte, il y en a qui passent les nuits dans la cour de l'usine, à la belle étoile, malgré l'hiver. Et pendant ce temps la police ne chôme pas ; pour assurer la circulation de la rue, elle pourchasse, elle frappe, elle écrase avec ses chevaux les pieds de la « canaille ». Malheur à ceux qui sont aux derniers rangs.

Beaucoup de travailleurs qui avaient acheté des meubles, des maisons, des autos à crédit, ne pouvant plus payer, perdent complètement tous ces objets sur lesquels ils ont souvent versé jusqu'aux trois quarts du prix. C'est ainsi qu'un de mes voisins, Arménien, vient de perdre sa maison qui valait 17.000 dollars, et sur laquelle il avait déjà payé 13.000 dollars.

Souscription pour la compagne de Marcel Wullens

André Chaneaux (Jura), 10 ; Yven (Finistère), 10 ; Leblanc (Aisne), 25 ; Petit, 10 ; Raguier (Seine), 20 ; Giauffret (Alpes-Maritimes), 20 ; S. et G. Chasson (Ardèche), 10 ; Rouméguère (Seine), 5 ; Jacques Mesnil, 10 ; Delsol (Paris), 5 ; Lachastre (Seine), 5. — Total : 130 fr. — Listes précédentes : 945 fr. — Total : 1.075 francs.

ENTRE NOUS

Pas de place pour l'« Entre Nous » que nous projetions. Ce sera pour le numéro prochain. Mais désormais nous donnerons chaque quinzaine le nombre des nouveaux abonnés et leur classement par départements. Cette fois, nous donnons, la répartition de ceux qui nous sont arrivés du 25 avril au 25 mai.

Les abonnements nouveaux

Paris, 6 ; Seine, 6 ; Alpes Maritimes, 1 ; Calvados, 1 ; Finistère, 1 ; Hérault, 7 ; Hautes-Alpes, 1 ; Haut-Rhin, 1 ; Jura, 1 ; Landes, 1 ; Haute-Loire, 1 ; Loire, 1 ; Loire-Inférieure, 1 ; Oise, 1 ; Rhône, 4 ; Saône-et-Loire, 1 ; Seine-et-Marne, 1 ; Algérie, 2 ; Hollande, 1. — Total : 39.

Les souscriptions de la quinzaine

L. K., 20 ; Yven (Finistère), 10 ; De Groote (Paris), 5 ; E. G., 10 ; Giauffret, 50 ; Anonyme, 50 ; Courdavault (Charente-Inférieure), 5. — Total : 150 francs.

Le gérant : V. GODONNÈCHE.



IMPRIMERIE « ARTIS »
200, Quai de Jemmapes, Paris 10e

R. C. 251-310
—
Téléphone
Combat 08-02



LIBRAIRIE DU TRAVAIL. 96, QUAI DE JEMMAPES. PARIS (10e)

- Chèque -
postal
- N° 43-08 -

Histoire et Éducation Prolétarienne

Albert THIERRY

Réflexions sur l'Éducation

(Suivies des « Nouvelles de Vosves »)

Préface de Marcel Martinet
Biographie de Louis Clavel

La classe ouvrière organisée se désintéresse trop des problèmes d'ordre moral. C'est le reproche fraternel qui se dégage des premières pages de l'œuvre de Thierry. Ce syndicaliste fervent croit en la valeur morale du syndicalisme. Mieux, c'est dans le syndicalisme qu'il cherche les fondements de son système d'éducation, de sa morale.

Il bannit tout ce qui n'est qu'artifice et verbiage. C'est par la saine activité qu'il veut développer les esprits et les cœurs. C'est à la Bourse du Travail, centre de son humanité, qu'il entraine l'instituteur, c'est sur le refus de parvenir, la fidélité à la classe qu'il établit sa morale des travailleurs.

C'est un des premiers livres d'éducation morale que l'on doit trouver dans la bibliothèque d'un militant ouvrier.

PRIX : 15 FRANCS

C. TALES

La Commune en 1871

Préface de Léon Trotsky

Cette œuvre a un double objet : d'une part, tenir lieu d'initiation à l'histoire de la Commune, en présentant les personnages, les faits, les rapports entre les faits et les doctrines, en formules claires qui précisent l'essentiel d'une période des plus riches et des plus confuses de l'histoire du prolétariat français.

D'autre part, donner au prolétariat, une vivante « leçon de choses », en mettant en relief, les faiblesses des hommes de la Commune et les insuffisances de leurs méthodes.

PRIX : 12 FRANCS

Robert LOUZON

L'Économie Capitaliste

L'économie politique est-elle une science exclusivement réservée aux bourgeois instruits défendant leur classe ? Robert Louzon ne le pense pas. Il a écrit un livre de vulgarisation dont nous ne connaissons pas l'équivalent, et son œuvre sa place dans la collection des « Initiations ».

Ce livre a une valeur document e, indéniable. Des adversaires irréductibles des idées de Louzon ne pourraient le nier. Il apporte des définitions, des formules, des explications simples, sur tous les problèmes d'ordre économique.

Il a également une valeur de propagande. Il enseigne aux travailleurs le mécanisme de l'exploitation capitaliste. Il a aussi une valeur éducative.

Les militants ouvriers — fatigués du verbiage démagogique — qui le liront acquerront des qualités indispensables aux guides du prolétariat : le goût de la précision et la foi dans les sciences exactes.

PRIX : 9 FRANCS

Léon TROSTKY

LENINE

Ce n'est pas une biographie complète. C'est moins que cela. C'est mieux, dans un autre sens.

Trotsky qui est avec Lénine, le plus grand homme de la Révolution Russe, a écrit là ce que l'on pourrait appeler ses rencontres avec Lénine. Leurs rencontres ? A Londres, avant le Congrès de 1903, en Suisse, à Zimmervald, à Moscou depuis 1917. C'est donc une œuvre qui a droit à une place très importante dans l'histoire du mouvement révolutionnaire russe et de la Révolution bolchevique.

Trotsky, ce qui ne gâte rien, est un remarquable écrivain, dont l'esprit d'observation et d'analyse, et l'éloquence de lutteur, vivifient tout ce qu'il écrit.

PRIX : 12 FRANCS

En souscription :

LISSAGARAY

Histoire de la Commune de 1871

De toutes parts on se lamente sur la disparition de ce maître livre sur la Commune.

Epuisé depuis des années, nous avons décidé de le rééditer, afin de le mettre entre les mains des générations nouvelles qui l'ignorent et qui n'ont pas le droit de l'ignorer.

Il s'agit d'un volume de 600 pages, qui sera présenté avec le même soin que tous ceux qui ont déjà paru dans cette collection.

Il contiendra la matière de quatre volumes ordinaires à douze francs

Nous fixons cependant son prix de souscription à DOUZE FRANCS, jusqu'au jour de la mise en vente.

SOUSCRIVEZ DE SUITE ET FAITES SOUSCRIRE AUTOUR DE VOUS.